



Rapport d'activités 2013
**INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRAPHIQUES**



■	Le mot du président / Le mot de la directrice	p. 2 - 3
■	La vie est toujours une question d'âges	p. 4 - 11
■	Des sexualités aux couples	p. 12 - 19
■	La démographie se saisit des inégalités	p. 20 - 27
■	Réaliser des enquêtes : un défi méthodologique permanent.....	p. 28 - 33
■	Former les chercheurs de demain	p. 34 - 37
■	Une ouverture plus internationale	p. 38 - 41
■	Le rayonnement scientifique	p. 42 - 45
■	Diffuser les savoirs	p. 46 - 49
■	L'Ined en 2013	p. 50 - 54

Directrice de la publication : Chantal Cases
Coordination et rédaction : Direction de la communication
Conception et rédaction : Mathieu Arbogast
Conception graphique et réalisation : Isabelle Milan

Remerciements à toutes les personnes de l'Ined
qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport.



LE MOT du président

Patrice Duran

“ À la présidence du conseil d'administration de l'Ined depuis plus d'un an aujourd'hui, j'ai eu le plaisir d'accompagner de nombreux et grands projets de recherche. Leur diversité est incontestablement une des forces de l'institut tout comme l'actualité des thématiques retenues. D'autant que, si celle-ci en souligne l'intérêt, elle ne signifie pas pour autant l'évidence de leur traitement ! Les sujets traités, de par leur portée politique sociale, nécessitent une rigueur méthodologique constante et une vigilance sans faille. Ce sont là des qualités dont l'Ined a toujours fait preuve et qui sont autant de garantie d'une recherche sans complaisance ni facilité. Une fois encore, je me plais à souligner la pluralité des perspectives d'analyse à laquelle les recherches donnent lieu, montrant, si l'on en doutait, que l'Ined est un des rares (trop rares) lieux où s'observent avec bonheur le dialogue des sciences sociales. Il faut y voir sans nul doute la rencontre de chercheurs incontestablement bien formés et d'une gestion de la recherche elle-même ouverte et équilibrée.

La richesse de ses productions assure à l'Ined une place essentielle en France, mais aussi à l'étranger. Par ses recherches, l'institut couvre une large partie du monde. Par ses chercheurs, il est également présent à travers le monde. En témoignent les nombreuses et solides collaborations qu'il a su nouer avec divers organismes, universités, laboratoires et autres instituts de démographie européens, nord-américains mais aussi dans de nombreux pays du sud. C'est donc naturellement que ses chercheurs participent aux grands colloques internationaux. En atteste d'ailleurs leur grand nombre au Congrès quadriennal de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population qui s'est déroulé en 2013 à Busan en Corée.

Cette dynamique internationale se manifeste aussi dans sa politique éditoriale. En effet, les contributions scientifiques des chercheurs de l'Ined en langue anglaise ne cessent de croître ce qui permet de diffuser encore plus largement ses connaissances. Les éditions de l'Ined, quant à elles, se sont aussi attachées avec bonheur à élargir leurs collections en anglais. Enfin, l'institut développe l'accueil d'étrangers, doctorants mais aussi chercheurs. L'ouverture disciplinaire s'accompagne ainsi d'une réelle ouverture internationale qui assure à l'Ined un incontestable rayonnement.

De grands défis sont encore à venir pour la recherche et les sciences sociales à l'heure où le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît de grandes transformations. Non seulement l'Institut est présent dans ces grands défis, mais, pour y répondre, il bénéficie d'un modèle unique et novateur qui voit en particulier dans l'articulation des services de recherche et des services d'appui une des clés de son succès. Le grand projet de Campus Condorcet fournira également à l'Ined de nouveaux moyens adaptés à ses ambitions comme de nouvelles opportunités. Un avenir que je souhaite prometteur et plein de succès tout aussi légitimes que mérités. ”



LE MOT de la directrice

Chantal Cases

“ L'âge et le genre, l'entrée dans la vie adulte, les multiples visages de la vieillesse, les transformations de la famille, les inégalités devant la maladie ou la réussite scolaire, les violences... sont autant de thèmes traités à l'Ined, que j'ai plaisir à vous présenter dans ce rapport d'activité 2013.

Certaines de ces recherches sont le fruit de grandes enquêtes originales et innovantes, qui sont au cœur de notre activité, à l'image de l'étude Elfe, qui suivra plusieurs milliers d'enfants depuis leur naissance jusqu'à leurs 20 ans. Pour maintenir le lien avec les familles sur la durée et communiquer avec elles sur les premiers résultats des recherches, l'équipe a mis en place un dispositif exceptionnel.

Les thématiques de l'Ined sont au cœur des grandes questions de société. De fortes interactions avec l'environnement social, économique et culturel sont au cœur de ses missions d'information des pouvoirs publics et du grand public. Pour y répondre, toujours plus de chercheurs de l'institut apportent leur expertise à de nombreux interlocuteurs, et nous restructurons nos actions de communication.

La recherche se mène bien souvent en partenariat. C'est pourquoi l'Ined a signé en 2013 de nouveaux accords-cadres avec des universités ou laboratoires, en France comme à l'étranger. L'institut a aussi intensifié son action en faveur de la formation des jeunes chercheurs avec les universités partenaires de son laboratoire d'excellence iPOPs. L'Ined s'est enfin engagé, en Île-de-France, dans de nouvelles formes de coopération entre instituts de recherche et universités, avec deux Communautés d'Universités et d'Etablissements.

Tourné vers l'avenir, l'institut est pleinement investi dans le Campus Condorcet, futur ensemble dédié à la recherche en sciences humaines et sociales. Le projet, mené dans le cadre du Plan Campus, a franchi une étape importante en 2013 avec l'acquisition des terrains à Aubervilliers et l'ouverture du dialogue compétitif pour sélectionner le groupement d'entreprises qui construira et gèrera le futur site. L'une des pièces maîtresses du Campus sera un Grand Equipement Documentaire, parmi les plus grands d'Europe, financé par la région Ile de France, auquel s'intégrera notre bibliothèque.

Le monde de la recherche scientifique est en mutation constante. L'Ined s'adapte et se modernise, en améliorant le fonctionnement de ses services d'appui à la recherche. L'année 2013 a aussi été celle de la préparation des évaluations réalisées par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. C'est pour moi l'occasion de saluer une fois encore le travail collectif et l'implication de toutes et tous au service de la recherche en sciences de la population. ”

La vie est toujours une QUESTION D'ÂGES

Pour la démographie, l'âge est une caractéristique essentielle. La « pyramide des âges » est d'ailleurs un symbole visuel de la discipline. Les démographes analysent aussi les variations selon les lieux, les périodes ou les situations sociales de certains âges clefs des parcours de vie : âge au sevrage, à la puberté, au premier rapport sexuel, à la mise en couple, au premier emploi, au premier ou au dernier enfant, à la retraite, au décès... Les chercheurs s'intéressent aussi à la manière dont on passe d'un âge à l'autre.

SUIVRE LES ENFANTS sur le long terme

■ Il reste beaucoup à apprendre des premiers âges de l'enfance. Une première méthode pour y parvenir consiste à observer au fil du temps un échantillon représentatif de l'ensemble de la population. C'est le cas de la *cohorte* « Elfe » (voir encadré), 18 300 enfants nés en France en 2011 sont suivis depuis leur naissance et jusqu'à leurs 20 ans. Une enquête de cette ampleur mobilise beaucoup d'équipes, et elle représente une véritable infrastructure de recherche. Pendant que les chercheurs préparent les premiers résultats sur la santé et le développement des enfants, l'Ined s'intéresse à des enseignements d'une autre nature : quelles sont les méthodes mises en place pour le suivi des familles ? Atteignent-elles leur objectif ? Grâce à une enquête de satisfaction auprès de 2 300 parents, on sait que malgré la longueur des entretiens téléphoniques (au moment des 2 mois de l'enfant) ils estiment que la nature de l'enquête le justifie. Les parents ont conscience de participer à une première, à une enquête pionnière en France, et 3 ans après un grand nombre de familles sont encore fidèles à Elfe.

De nombreux dispositifs ont été mis en place pour maintenir le lien avec les équipes de recherche (voir aussi p. 30), et ce dispositif est déterminant pour le bon déroulement du projet dans la durée.

L'équipe Elfe a rejoint un groupe de travail international sur la santé infantile et les cohortes d'enfants, qui existent dans plusieurs pays. Des représentantes du projet ont pris part à un symposium à Bâle les 18-19 août 2013, sur les questions d'épidémiologie liées à l'environnement.

 www.elfe-france.fr

■ Différents pays ont mis en place des cohortes d'enfants, mais le déroulement de l'enquête et le contenu des questions ne sont pas partout les mêmes. En Angleterre, la *Millenium Cohort Study* est constituée d'enfants nés en 2000-2001. On dispose donc de suffisamment de recul pour avoir des résultats de recherche. Il est ainsi possible de mettre à l'épreuve des données collectées un modèle statistique prédictif. Une équipe internationale incluant une chercheuse de l'Ined a ainsi pu valider, à un degré satisfaisant, que la détresse psychologique de la mère aux 3 ans de l'enfant est annonciateur de problèmes de couple et de difficultés de comportement de l'enfant lorsqu'il ou elle aura 5 ans. L'étude met en évidence des influences réciproques, particulièrement entre le comportement de l'enfant et l'état psychologique de la mère, ainsi que le fonctionnement du couple.

 **LIDIA PANICO, LAIA BECARES,**

ELIZABETH ALICE WEBB,

"Exploring household dynamics: the reciprocal effects of parent and child characteristics", *Longitudinal and Life Course Studies*, vol 5, n° 1, 2014.

{ Au lieu de recueillir de l'information sur un échantillon représentatif de la population, on peut s'intéresser à des personnes qui ont en commun une spécificité. Ainsi un projet en cours en Thaïlande, avec Sophie Le Cœur, s'intéresse au risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Environ 600 femmes sont suivies depuis leur grossesse et durant les premiers mois de l'enfant, afin de vérifier l'efficacité des traitements préventifs. }

La réussite scolaire des enfants de l'immigration

■ L'enfance et l'adolescence sont fortement marquées, en France, par la scolarité. L'enquête de l'Ined « Trajectoires et Origines » (TeO) a été menée auprès d'immigrés et descendants d'immigrés, dont on peut comparer le parcours avec ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre : la population « majoritaire ». Dans l'ensemble, à niveau social équivalent les enfants ont des résultats scolaires similaires. Mais c'est justement par leur profil sociologique que les parents immigrés ou originaires des DOM se différencient de ceux nés en France métropolitaine. Ils sont moins souvent cadres et plus souvent ouvriers, et les mères sont beaucoup plus nombreuses à avoir un bagage scolaire limité. Toutefois les différences sont encore plus grandes entre pays d'origine des immigrés ; il serait donc



UN MOT : COHORTE

Pour observer comment un phénomène évolue dans le temps, on peut constituer des cohortes. Dans le cas du projet Elfe, des enfants sont suivis pour la première fois à la naissance puis les mêmes enfants font l'objet de questionnaires lorsqu'ils ont 2 mois. Les mêmes parents, et l'enfant lorsqu'il avancera en âge, sont recontactés par la suite à plusieurs reprises, et le seront jusqu'aux 20 ans de l'enfant. L'ensemble de ces enfants constitue une cohorte. On peut former une cohorte sur différents critères. Contrairement à Elfe, pour l'enquête ERFI sur les solidarités intergénérationnelles, on a interrogé des personnes d'âges différents. Elles avaient de 18 à 79 ans en 2005, et ont été réinterrogées en 2008 puis 2011.

trompeur de les considérer comme une catégorie homogène. Par exemple les élèves dont les parents viennent d'Afrique centrale et du golfe de Guinée ont des résultats aux évaluations de CP (65,3 %) plus proches de ceux de parents nés en métropole (70,3 %) que de ceux issus des pays du Sahel (53,3 %). Le niveau de diplôme de la mère explique en partie ces différences.



MATHIEU ICHOU,

« Différences d'origine et origine des différences : les résultats scolaires des enfants d'émigrés/immigrés en France du début de l'école primaire à la fin du collège », *Revue française de sociologie*, n° 1, 2013.

■ Des entretiens, menés dans le prolongement de l'enquête TeO, ont permis de savoir si l'aide au travail scolaire prend la même forme dans les familles de la population majoritaire et les autres, dans un échantillon de la population vivant en France métropolitaine. Les parents de la population majoritaire sont beaucoup plus

nombreux à fournir une aide aux devoirs à leurs enfants, ce qui peut notamment s'expliquer par une meilleure maîtrise de la langue française, mais aussi par le fait que les parents immigrés sont moins nombreux à avoir poursuivi des études. L'aide aux devoirs est particulièrement rare de la part des parents turcs. Mais cela ne signifie pas que ces élèves ne reçoivent aucun soutien, bien au contraire. C'est notamment chez leurs frères et sœurs plus âgés qu'ils le trouvent, plus souvent que lorsque les parents sont de la population majoritaire. Dans les familles nombreuses, 59 % des enfants reçoivent une aide aux devoirs de la fratrie quand les parents sont algériens, contre seulement 34 % quand ils sont de la population majoritaire. Aussi les aînés sont-ils investis d'une grande responsabilité.



« Des jeunes comme les autres ? Vécu de la jeunesse et du devenir adulte des descendants de migrants » (coordonné par Laure Moguérou et Emmanuelle Santelli), *Migrations Société*, n° 147-148, mai-août 2013.



L'entrée dans la vie adulte : une période complexe

■ Le passage à la vie adulte est une phase qui n'est pas définie strictement par un âge précis, passer juridiquement du statut de mineur à majeur ne suffit pas à en rendre compte. Habituellement, plusieurs événements sont considérés comme les étapes de l'entrée en vie adulte : quitter le domicile parental, le premier emploi, la mise en couple, la naissance du premier enfant. Une telle liste ne rend toutefois pas compte du vécu de tous les jeunes. Trois séries de travaux viennent éclairer la variété de situations.



Parmi les enfants et les jeunes gens (jusqu'à 21 ans) qui vivent en France, certains ont été considérés « en danger » par la justice ou l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Le danger peut provenir d'un environnement défavorable, de leur déscolarisation, de leur famille (absence, violences), ou encore de leurs propres agissements. Derrière l'expression enfance en danger, les situations sont extrêmement variées, et l'action des institutions peut prendre plusieurs formes. Dans plus de la moitié des cas la prise en charge se déroule « en milieu ouvert ». Mais dans certains cas le mineur concerné fait l'objet d'une mesure de placement : l'administration ou la justice décide que pour une certaine durée, il n'habitera pas sous le même toit que son ou ses parents. En 2011, un peu plus de 136 000 mineurs et 18 000 jeunes majeurs sont concernés selon l'Observatoire national de l'enfance en danger.

Avec l'enquête sur les trajectoires de prise en charge, réalisée par l'Ined en partenariat avec l'université Versailles-Saint Quentin en Yvelines, on commence à mieux connaître les parcours de ces jeunes, dans leur grande diversité. La moitié d'entre eux a connu des maltraitances ; souvent les parents de ces enfants placés vivent ou ont vécu eux-mêmes dans des conditions difficiles. En moyenne la durée de placement est de 4,6 ans (l'enquête porte sur 809 jeunes, dans 2 départements), avec une grande hétérogénéité des parcours et de leurs durées. Certains placements sont précoces alors que d'autres surviennent à l'adolescence. Les parcours en familles d'accueil, qui concernent un enfant sur cinq, sont généralement très longs (11,4 ans de placement en moyenne) et débutent donc à des âges jeunes (6,2 ans en moyenne). Presque la moitié des jeunes de l'enquête ont eu un parcours « mixte », associant des périodes de prise en charge en milieu ouvert et d'autres en placement. En dépit de multiples différences, les enfants placés ont en commun de sortir de la prise en charge tardivement : les trois-quarts ont au moins 17 ans.

■ **ISABELLE FRECHON, NICOLAS ROBETTE,**
« Les trajectoires de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance de jeunes ayant vécu un placement », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2013.

■ Les étapes d'entrées dans la vie adulte ne sont pas figées dans le temps et dans l'espace. Au sud-est du Mali,



chez les Bwa, la migration de travail, notamment vers la capitale Bamako, est devenue un marqueur important de cette période de la vie. Dans le cadre du projet Slam-Suivi longitudinal au Mali, Véronique Hertrich et Marie Lesclingand collectent des données tous les 5 ans, depuis 25 ans, dans sept villages. Dans cette région rurale, peu scolarisée, les migrations de travail des adolescentes, jouent un rôle fondamental dans le recul de l'âge au premier mariage et le relâchement des cadres matrimoniaux. Elles sont un levier dans la redéfinition des rapports entre les sexes et entre les générations. Le phénomène s'est généralisé dans les années 1990 pour les femmes, vingt ans après l'essor des migrations de travail parmi les jeunes hommes. Les jeunes femmes partent s'employer en ville comme domestiques, avant de revenir, pour la plupart, se marier au village. Les jeunes hommes, quant à eux, vont plus souvent travailler en brousse (gardiennage de troupeaux) avant de faire un séjour en ville.

Depuis les générations nées dans les années 1970, la majorité des jeunes, femmes et hommes, font l'expérience d'une migration de travail, et sont amenés à vivre hors de l'aire ethnique des Bwa, dans un environnement socio-culturel différent de leur milieu d'origine. Dans les générations les plus récentes, les jeunes femmes sont même plus nombreuses que les hommes à migrer (90 %

des femmes et 67 % des hommes nés en 1985-89 ont réalisé une migration de travail avant l'âge de 20 ans). Celles et ceux qui n'en ont pas eu la possibilité, en raison de l'opposition parentale ou d'un mariage précoce, se sentent privés d'une expérience importante dont ils n'auront plus l'opportunité.

Les jeunes qui ont connu ces migrations disent se sentir différents de ceux qui sont restés. Ils ont expérimenté le travail rémunéré en argent, d'autres modes alimentaires, d'autres façons d'être. Ce passage par la ville est revendiqué, particulièrement pour les femmes, comme une occasion d'éducation et d'apprendre la langue nationale, le bambara. Ces jeunes reviennent avec le sentiment de s'être enrichis et développés intellectuellement.

■ **VÉRONIQUE HETRICH, MARIE LESCLINGAND,**
“Adolescent Migration in Rural Africa as a Challenge to Gender and Intergenerational Relationships, Evidence from Mali”, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, July 2013.

■ Un numéro spécial de la revue *Migrations Société* se penche sur la jeunesse des descendants de migrants vivant en France. Des séries d'entretiens approfondis ont permis de creuser l'expérience de la discrimination et du racisme, ou le rapport à la politique. Les jeunes dont les parents sont immigrés sont particulièrement exposés aux discriminations lorsqu'ils abordent la vie adulte. Les 18-24 ans déclarent plus souvent être confrontés à des discriminations que leurs aînés de même origine, et ils sont aussi dans une période de mobilité résidentielle ou professionnelle plus importante. Passé cette période de la vie, la mobilité est moins grande, et les descendants d'immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne développent des stratégies pour être moins confrontés à des discriminations, par exemple en privilégiant des bailleurs institutionnels. L'entrée dans la vie adulte, révèlent les entretiens, est donc plus fortement associée à des situations discriminatoires, particulièrement en fonction de la couleur de peau.

■ **MAUD LESNÉ,**
« La transition vers l'âge adulte : une période critique d'exposition aux discriminations », *Migrations Société*, n° 147-148, mai-août 2013.



Les multiples visages de la vieillesse

■ L'analyse par âge prend donc tout son sens lorsque cette donnée est croisée avec d'autres caractéristiques des personnes. Le 14 novembre, un séminaire de l'unité *Démographie, genre et sociétés* de l'Ined a été consacré à l'analyse de l'âge et du genre. Ainsi dès la connaissance du sexe du fœtus les futurs parents adoptent des choix fortement liés au genre, que ce soit pour les vêtements ou la chambre de l'enfant, notamment quand il s'agit de choisir des couleurs considérées comme féminines ou masculines. Cette journée fut l'occasion d'aborder les troubles alimentaires à l'adolescence, qui touchent très peu les garçons, ou les conséquences économiques du divorce qui sont très différentes pour les deux sexes.

La question du vieillissement n'est pas moins marquée par des enjeux de genre. Lors du séminaire, la longue histoire de la ménopause dans les représentations occidentales a été mise en valeur. Le vieillissement touche en fait doublement les femmes, à la fois parce

qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à vivre à des âges avancés, et parce que c'est sur elles que repose l'aide aux personnes dépendantes. C'est aussi bien le cas comme compagnes, auprès d'hommes souvent plus vieux qu'elles, que comme filles, car l'aide familiale provient majoritairement des femmes. Ainsi l'âge pèse inégalement sur les femmes et sur les hommes.

■ Les pays du Sud sont plus jeunes que ceux d'Occident, mais le vieillissement y est déjà un enjeu, d'importance croissante. Comment y font face les familles et quelles réponses les États proposent-ils ? La journée d'étude organisée à l'Ined, le 12 décembre, par le pôle Vieillesse et Vieillissements, le Pôle Suds et le Ceped a été l'occasion de comparer les situations de pays aussi éloignés que le Maroc, le Brésil, le Burkina Faso. La famille fonctionne comme un lieu de partage des ressources et des solidarités, comme lorsque les plus

jeunes aident leurs grands-parents chez qui ils vivent et qui subviennent financièrement à leur entretien. Les mutations sociales font évoluer les solidarités familiales et parfois les distendent, notamment par l'éloignement géographique plus fréquent qu'autrefois. La couverture des systèmes de retraite existants est souvent faible. En Afrique, moins de 10 % des personnes âgées est en situation de percevoir une retraite, mais cette moyenne ne rend pas compte des écarts entre la Sierra Leone (1 %) et l'Algérie ou la Tunisie (30 à 50 % de pensionnés). De nouvelles politiques publiques se mettent en place, mais elles ne sont pas suffisantes pour compenser les besoins d'une population âgée en croissance rapide.

 http://pole_suds.site.ined.fr/fr/les_journees/vieillir_dans_les_pays_du_sud/

■ Avec le vieillissement survient la question de la dépendance. En Afrique, la prise en charge des dépendants repose principalement sur la famille. À différents âges de la vie, on est tantôt dépendant (enfant en bas âge, jeune sans emploi, femme séparée sans soutien familial, personne âgée dépendante), tantôt pourvoyeur d'une aide au sein du groupe familial (enfant travailleur, adulte actif, personne âgée encore en activité). Mais la prise en charge des dépendants âgés entre en compétition avec celle des enfants et des jeunes, dont la scolarisation coûteuse est fondamentale pour le bien-être futur de la famille.

Dans des contextes de pauvreté comme il est fréquent d'en trouver sur le continent africain, l'accès aux soins de santé est un problème crucial, particulièrement hors des grandes villes. Les systèmes de santé publique sont rarement adaptés aux problèmes de santé des personnes âgées et les centres de santé souvent distants. Même lorsqu'il existe une offre privée, elle n'est pas toujours de qualité suffisante pour répondre aux besoins médicaux des personnes âgées. Les systèmes de soutien familiaux permettent souvent de trouver des aidants et de pourvoir aux besoins quotidiens des personnes âgées, en dehors de ces frais de santé auxquels peu peuvent faire face. Concrètement c'est sur les femmes que repose l'essentiel de l'aide aux personnes âgées, notamment dans les couples car elles sont généralement plus jeunes que leur conjoint.

 VALÉRIE GOLAZ,

« La dépendance en Afrique » prise en charge familiale et accès aux soins de santé », *Gérontologie et société*, n° 145, 2013/2.

{ Les chercheurs de l'Ined ne s'arrêtent pas là. Avec l'augmentation progressive du nombre de centenaires les âges avancés font l'objet d'une attention de plus en plus pointue. C'est ainsi que des données sont collectées sur les « supercentenaires », afin de connaître les spécificités de la mortalité à plus de 105 ans. }



Des sexualités aux

COUPLES

Tout commence par une rencontre. Ce qui arrive ensuite est très variable. Depuis le XX^e siècle, sexualité, couple, famille, fécondité, obéissent de moins en moins à un schéma unique et surtout ne sont plus systématiquement liés. La sexualité peut être abordée de manière individuelle, et même au sein du couple elle n'a pas toujours pour résultat ni même pour but d'avoir un enfant. Sans sexualité, pas de famille ni de parenté possible. L'inverse n'est pas vrai.

ÊTRE EN COUPLE : avec qui ? comment ?

■ Le Pacte civil de solidarité (ou Pacs, voté en 1999) peut être contracté par des couples homosexuels, mais début 2011 l'immense majorité des 700 000 couples pacsés (94 %) sont formés de personnes de sexes différents. Une comparaison avec les couples mariés est donc possible. Les pacsés sont en moyenne plus diplômés que les mariés, et sont plus souvent cadres ou dans des professions intermédiaires. Mais au cours des 13 années écoulées, à mesure que le Pacs s'est rapproché du mariage sur le plan juridique, ces écarts se sont atténués et le profil des pacsés a évolué. Les « pionniers » étaient nettement plus nombreux à avoir fait des études supérieures ou encore à travailler dans la fonction publique. Progressivement, le Pacs a concerné des catégories sociales plus variées qui rendent leurs caractéristiques moins éloignées de celles des couples mariés. Enfin, les deux formes d'union sont compatibles : des couples passent par le Pacs avant de se marier.



ESTELLE BAILLY, WILFRIED RAULT,

« Les pacsés en couple hétérosexuel sont-ils différents des mariés ? », *Population et sociétés*, n° 497, février 2013.

Malgré le nombre d'unions célébrées chaque année, trouver un partenaire ne va pas de soi. Les réseaux familiaux, qui débouchent parfois sur des mariages « arrangés »⁽¹⁾ sont un moyen sûr de former un couple. Ce modèle a quasiment disparu en France, et au Maghreb aussi il cède de plus en plus de terrain face au principe du libre choix du conjoint. Malgré ce recul, les réseaux familiaux sont une ressource qui permet de trouver un conjoint lorsque d'autres voies ont échoué. Il est plus difficile de quitter le domicile parental et de s'installer en couple lorsqu'on éprouve des difficultés d'insertion professionnelle. Or c'est le cas d'une partie des immigrés maghrébins et de leurs descendants, confrontés à un célibat subi et non choisi. Mais dans leur cas, le marché matrimonial s'étend des deux côtés de la Méditerranée, s'ils acceptent de mobiliser le réseau familial. Femmes et hommes confondus, les enfants d'immigrés sont majoritairement en couple avec des Français de naissance, mais plus du tiers d'entre eux a un conjoint né au Maghreb. Cette proportion passe même à 70 % pour les femmes nées au Maghreb et vivant en France. La place du Maghreb dans le marché matrimonial est donc très importante.



KAMEL KATEB,

« Migrants Maghrébins et leurs descendants : un marché matrimonial sur les deux rives de la Méditerranée », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 41, n°1, 2013.

La ville est-elle plus gay ?

Alors que 36,5 % de la population française vit dans des communes de moins de 10 000 habitants en 2008, seulement 10 % des gays et lesbiennes interrogé-e-s y résident. Inversement, elles et ils sont surreprésentés dans l'agglomération parisienne. Mais contrairement à une idée reçue, on ne peut pas pour autant conclure à une massive « fuite vers la ville » des homosexuel-le-s. Beaucoup sont des urbains qui migrent vers d'autres villes, mais il faut surtout souligner la grande diversité des trajectoires individuelles. Au moment de quitter le domicile parental, la moitié d'entre elles/eux restent dans une commune de taille comparable. D'ailleurs,

parmi les 3 587 personnes ayant répondu par internet à l'enquête MobGay, 15 % n'ont jamais quitté leur commune natale. Après avoir quitté le domicile parental, moins de 30 % des gays s'installent dans une ville plus grande, et plus de 10 % dans une commune plus petite.



MARIANNE BLIDON, FRANCE GUÉRIN-PACE,

« Un rêve urbain ? La diversité des parcours migratoires des gays », *Sociologie*, vol.4, 2013/2.



La liberté d'avoir des enfants ou pas : entre choix et contraintes sociales

La fécondité est le résultat de tout un ensemble de circonstances et de choix individuels, où les politiques publiques jouent aussi un rôle. En France, avoir des enfants est banal, c'est même le cas général puisque seulement 13 % des femmes achèvent leur vie féconde sans en avoir eu aucun. Pour ces dernières, ne pas avoir d'enfant est parfois un simple état de fait ou la suite

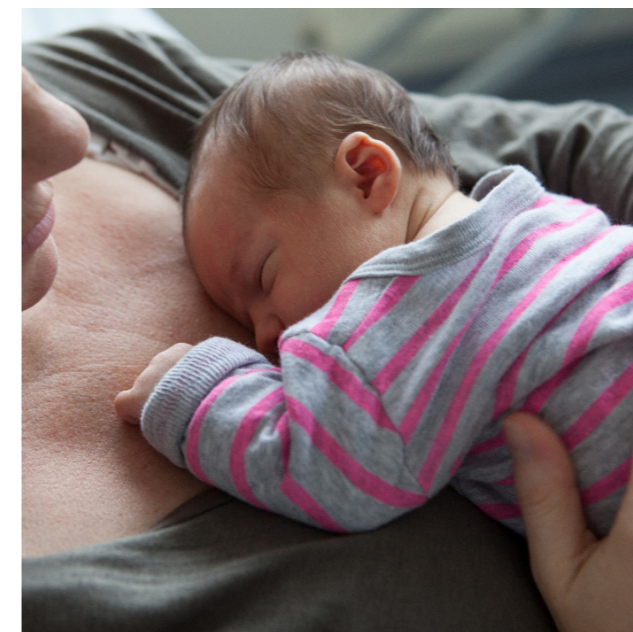


⁽¹⁾ Les mariages forcés, où les intéressés n'ont pas voix au chapitre, sont également en déclin dans ces pays.

de circonstances défavorables. Par exemple certaines personnes décident de retarder la tentative d'avoir des enfants tant que certains préalables ne sont pas réunis, comme un couple durablement stable, une situation économique ou professionnelle satisfaisante, ou encore un logement suffisamment grand. La diversité des attentes est grande, et celle des choix et des parcours ne l'est pas moins. Trois types de situations mettent en valeur l'absence d'un schéma ou d'un modèle unique.

Le préalable du couple stable n'est pas une condition absolue de la parentalité. Virginie Rozée s'est intéressée aux femmes qui « font des bébés toutes seules ». Bien que l'aide médicale à la procréation (AMP) soit réservée en France aux couples hétérosexuels, certaines femmes se dirigent vers des pays voisins où la législation les autorise à faire la démarche en célibataires (Belgique, Danemark, Grèce...). La norme du couple passe ici au second plan derrière celle de la maternité. Les femmes qui font ce choix sont rares, mais les explications qu'elles fournissent dessinent un profil peu éloigné des normes traditionnelles. Il ne s'agit pas, disent-elles, d'entrer en dissidence contre la norme du « faire famille ».

Si elles franchissent le pas, c'est d'abord faute d'avoir trouvé un ou une partenaire stable avec qui porter un projet parental. Contre toute attente, l'hypo-



thèse d'un père, et d'un père impliqué dans l'éducation de l'enfant, est très présente dans leur discours. Elles espèrent trouver à l'avenir un homme qui tienne ce rôle. Leur volonté d'être mère emporte toutes leurs préventions, mais également celles de leurs entourages. Car il est généralement mieux accepté qu'une femme soit mère, même célibataire, plutôt que sans enfant même si elle est en couple.

La situation de ces femmes est donc paradoxale, car bien qu'elles bravent le refus des législateurs français de leur ouvrir l'AMP en tant que célibataires, elles le font en total accord avec une norme fermement ancrée dans la société française : une femme s'accomplit dans la maternité.



VIRGINIE ROZÉE GOMEZ,

« Elles font des bébés toutes seules », *Terrain*, n° 61, septembre 2013.

La législation française démontre donc combien c'est avant tout dans le cadre du couple que la fécondité est envisagée. Cette manière d'aborder simultanément parentalité et couple est la plus communément partagée. Elle a des adversaires, qui font le choix délibéré de rester sans enfant, soit l'exact inverse des femmes évoquées précédemment.

Les personnes volontairement sans-enfant ressentent fortement une pression sociale à concevoir, et font le choix d'y résister. Ce choix leur permet de vivre en accord avec une valeur importante de l'époque moderne, où l'individu prime sur les appartenances collectives, et où il est valorisé d'être entrepreneur de sa propre vie. Très peu de personnes choisissent la non-parentalité, environ 5 % en France d'après l'enquête Erfi (2005). Les conditions sont donc réunies pour voir en elles une minorité en résistance contre le modèle traditionnel de la famille, dans lequel la mise en couple est une étape logiquement suivie par la parentalité. Mais au cours des entretiens, les sans-enfant-volontaires (SEnVol) révèlent des positions qui surprennent au contraire par l'importance accordée aux valeurs de la « bonne » parentalité. Les enquêtés partagent l'idée qu'il faut réunir des conditions bien précises avant d'envisager de devenir parent. En particulier, il faudrait être « prêts », aptes à assumer convenablement la difficile charge d'élever

un enfant. Ne se considérant pas à la hauteur de ces standards exigeants, certains enquêtés estiment que ne pas devenir parent est le choix le plus responsable. C'est donc un écheveau de normes sociales complexes que révèlent les SEnVol, où la pression à être de « bons » parents est aussi forte que celle à le devenir tout court.



CHARLOTTE DEBEST,

« Quand les sans enfant volontaires questionnent les rôles parentaux contemporains », *Annales de démographie historique*, vol.125, n° 1, 2013.

■ Un autre angle d'étude autour de l'enfantement porte sur les couples confrontés à un problème d'infertilité et qui peuvent bénéficier d'une aide médicale prise en charge par la sécurité sociale.

Durant son doctorat, Pénélope Troude a utilisé des données collectées par l'Ined et l'Inserm concernant 6 507 couples ayant débuté un programme de fécondation in vitro (FIV) entre 2000 et 2002. Elle observe leur parcours dans la durée, y compris après l'abandon de leurs démarches, ce qui est fréquent. Après un premier échec, 26 % abandonnent les FIV. Toutefois 7 à 9 ans après avoir entamé ces démarches, presque la moitié des couples (48 %) ont réussi à avoir un enfant grâce à un traitement médical, la FIV ou un autre traitement plus tard. L'étude a surtout montré pour la première fois la diversité des parcours des couples traités en FIV : 12 % avaient eu un enfant naturellement (sans traitement) après l'échec des FIV et 11 % avaient adopté un enfant. Au final, presque les trois-quarts des couples (71 %) avaient pu réaliser leur souhait d'avoir un enfant.



PÉNÉLOPE TROUDE,

« Devenir à long terme de couples traités par fécondation in vitro dans la cohorte DAIFI », *doctorat de santé publique obtenu à l'université Paris-Sud*, 2013.

■ Ces choix, tantôt individuels tantôt de couple, très divers et parfois diamétralement opposés, révèlent que le projet d'avoir ou non des enfants est chargé de significations. L'environnement social, la législation et le système de protection sociale, facilitent certains choix et en rendent d'autres plus difficiles à assumer publiquement. C'est une tâche importante de la démogra-

phie d'ausculter les différences d'une société à l'autre, comment se forment les choix des individus, de quelle manière ils sont en partie influencés, aidés ou découragés par un contexte légal, économique, institutionnel. Le cadre juridique joue un rôle de premier plan, comme on le voit dans la Suède du début du XX^e siècle.

Des chercheurs de 35 pays ont formé un réseau de recherche autour des congés liés à la parentalité : congé maternité, congé parental d'éducation, et toutes les autres formules existant dans les pays concernés. L'unité de recherche de démographie économique de l'Ined a organisé à Paris le séminaire annuel du réseau, le 17 octobre.



L'ENJEU D'ÊTRE NOMBREUX, UNE OBSESSION ANCIENNE ?

L'Europe du XVIII^e siècle est obsédée par le nombre de ses habitants.

L'historienne américaine Carol Blum documente très précisément cette préoccupation et les nombreux auteurs qui l'ont exprimée, parmi lesquels Montesquieu, Voltaire, Rousseau. L'idée que la population européenne est en chute depuis l'Antiquité est fermement ancrée dans les esprits. Les auteurs rivalisent d'imagination pour y trouver des remèdes, parfois iconoclastes. C'est ainsi que, pour favoriser la natalité, Le Guay de Prémontval fait l'apologie de la polygamie, tandis que Cerfvol défend ardemment le divorce.

Carol Blum, *Croître ou périr. Population, reproduction et pouvoir en France au XVIII^e siècle*, Ined, 2013.

Les enfants illégitimes : le droit suédois pionnier au début du XX^e siècle

■ La législation de la filiation a parfois connu des retournements spectaculaires, comme en Suède. Dans le code juridique de 1734, une femme non mariée qui accouchait n'était pas automatiquement reconnue comme mère de l'enfant, car le mariage était le seul cadre légal de la sexualité et de la filiation. Même lorsque la mère reconnaissait officiellement l'enfant, ce dernier restait exclu de tout héritage de la branche maternelle, jusqu'en 1866 où le roi assouplit ces dispositions. Or les naissances hors mariage augmentent régulièrement de la fin du XIX^e siècle au début du suivant, contrairement au reste de l'Europe. Une réforme des naissances illégitimes devient donc urgente, et les lois de 1915 et 1917 modifient profondément leur statut juridique. Au nom des droits de l'enfant, la loi de 1917 oblige les mères non mariées à reconnaître et élever leur enfant, ce qui est l'exact inverse des principes édictés en 1743. Une autre originalité de cette loi est de confier à égalité l'autorité parentale à la mère et au père, ce qui est alors très nouveau.



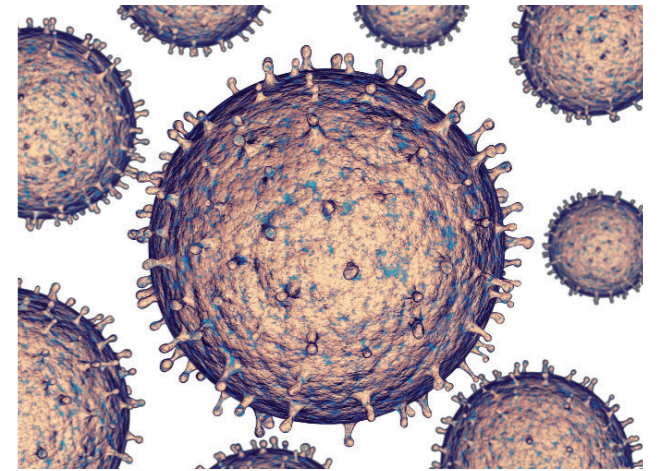
NATHALIE LE BOUTILLEC,

« Parentalité et illégitimité : Réformes du droit de la famille en Suède au début du XX^e siècle », *Annales de démographie historique*, n° 125, 2013/1.

{ La sexualité comporte des risques. Celui, on vient de le voir, d'avoir pour conséquence une grossesse illégitime, ou plus généralement non désirée. D'autres risques sont médicaux, il existe de nombreuses maladies sexuellement transmissibles. Parmi elle le VIH, dont la sexualité n'est qu'un des modes de contamination. }

Quand le VIH bouleverse l'existence

■ Quelle que soit la manière dont une personne atteinte a contracté le virus, une fois son statut sérologique connu, sa vie amoureuse et sexuelle est fortement impactée. Le traitement du VIH est médicalement lourd, et il exige un suivi régulier.



Dès 1990, la Thaïlande a mis en place des politiques publiques volontaristes pour lutter contre l'épidémie de VIH/Sida. Sophie Le Cœur participe depuis plusieurs années à des programmes de recherche sur la prévention et les traitements dans ce pays. Les traitements antirétroviraux existants permettent de contrôler la multiplication du virus, d'améliorer fortement la qualité de vie et d'allonger notablement l'espérance de vie. Dans les pays du Nord, les médecins se basent sur la charge virale (la quantité de virus dans le sang) pour suivre l'efficacité des traitements. Les patients doivent donc la faire contrôler très régulièrement. Malheureusement, cet examen n'est pas toujours accessible, pour des raisons de coût ou de logistique, dans les pays les plus pauvres, notamment d'Afrique subsaharienne qui sont les plus fortement touchés par la maladie. L'équipe internationale avec laquelle Sophie Le Cœur collabore, a donc testé une autre approche, moins coûteuse, pour le suivi biologique des patients en se basant sur l'évolution du nombre de cellules CD4, les cellules du système immunitaire qui sont détruites par le virus. Après 3 années de suivi, cette approche s'est révélée équivalente à la surveillance de la charge virale, dans un échantillon de 716 personnes vivant avec le VIH et recevant des traitements antirétroviraux en Thaïlande.



GONZAGUE JOURDAIN, SOPHIE LE CŒUR et al.,

"Switching HIV Treatment in Adults Based on CD4 Count Versus Viral Load Monitoring: A Randomized, Non-Inferiority Trial in Thailand", *PLoS Med*, vol.10, n° 8, august 2013.

Choisir le nom du futur enfant : « l'empire du choix »

■ Si avoir un enfant ou non, en couple ou bien seule, n'a pas la même connotation sociale, le choix du prénom et du nom de famille n'est pas moins chargé de significations. La primauté accordée au nom du père demeure forte, bien que depuis 2005 la loi française autorise à transmettre le nom de la mère ou celui des deux parents accolés, dans l'ordre choisi par eux. 83 % des enfants nés en 2012 portent le seul nom de leur père, et 8,5 % un double-nom. La possibilité de choisir ne se traduit pas, dans l'ensemble, par un renversement de la tradition ni des repères patriarcaux, ce qui révèle le poids des normes du genre dans la société.

Le colloque « noms et prénoms : établir l'identité dans l'empire du choix » a été organisé à l'Ined le 11 décembre. Co-dirigé par Virginie Descoutures (post-doctorante Institut Émilie du Châtelet-Ined) et Baptiste Coulmont (Université Paris 8), il a été l'occasion

de faire le point sur les pratiques et leurs significations, en France et ailleurs. La législation actuelle a aussi été comparée à celles du Moyen-âge ou à la Renaissance, révélant le caractère idéalisé de la fixité d'antan. Noms et prénoms sont depuis plusieurs siècles des objets investis par l'action politique.

Le lien entre langage et structure familiale a aussi été abordé lors d'un séminaire à Tunis les 20 et 21 juin organisé par des chercheurs de l'Ined. La communication d'Ali Hammami portait plus exactement sur « la terminologie parentale tunisienne ».

Liens familiaux et formes d'entraide

■ Tout comme le couple, la sexualité ou la filiation, la famille et son fonctionnement évoluent. Dans un numéro co-dirigé par Catherine Bonvalet (Ined) et Juan Antonio Fernandez Cordon, la *Revue internationale de sociologie* fait le point sur les continuités et changements des réseaux familiaux et des formes d'entraide en leur sein.



 **CRIS BEAUCHEMIN, DAVID LESSAULT**

ET PAPA SAKHO,

« Dakar : des ménages mieux logés grâce aux migrants ? », in C. Beauchemin, L. Kabbanji, P. Sakho, B. Schoumaker, *Migrations africaines : le codéveloppement en questions*, Armand Colin, 2013.

Faire de meilleurs enfants : un rêve eugéniste

■ La préoccupation du nombre pèse lourdement chez les dirigeants français. Elle n'est pas contradictoire avec la volonté de favoriser la « qualité » de la population. Dans la France de l'entre-deux-guerres, les manifestations les plus visibles de l'eugénisme peuvent aller de pratiques coercitives comme les stérilisations forcées dans les hôpitaux psychiatriques à des initiatives d'hygiène sociale. Les politiques eugénistes, après un siècle et demi de dénatalité et la saignée de la Grande Guerre, prennent aussi la forme de mesures de sélection des individus qui s'étendent jusqu'à l'école ou à la visite d'embauche dans les entreprises. La difficulté est de suivre la reconversion de cette entreprise après la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1950, elle apparaît à travers notamment les écrits de hauts responsables, tel Jacques Doublet qui dirige la Sécurité Sociale à partir de 1952. D'une manière générale la qualité de la population française apparaît comme un objectif explicite des politiques publiques, qu'elle se manifeste par la natalité ou par des politiques sociales segmentées et hiérarchisées selon les populations.

 **PAUL-ANDRÉ ROSENTAL,**

« Eugenics and Social Security in France before and after the Vichy Regime », *Journal of Modern European History*, vol. 10, n° 4, 2012.

{ L'histoire révèle comment des questions de population perdurent, et comment au contraire le cadre social et politique peut connaître de complets bouleversements. Toutes les questions liées de près ou de loin à la sexualité sont marquées par la diversité des comportements. Mais les attitudes individuelles sont en partie influencées par les normes, aussi bien sociales que juridiques. }

Longtemps la recherche sur la famille s'est cantonnée aux liens officiels, la parentèle au sens de l'état civil. La notion d'entourage, au contraire, met l'accent sur l'importance réelle des liens, aussi bien dans la famille qu'avec d'autres « proches ». Au cœur de l'enquête de l'Ined « Biographies et entourage », cette approche rénove de manière déterminante la connaissance des réseaux d'entraide. Les aides financières circulent surtout de manière « verticale », entre parents et enfants. Les frères et sœurs, les amis, ou d'autres proches, apportent d'autres formes de soutien, moral et professionnel notamment. La famille au sens strict n'est donc généralement qu'une partie du réseau de relations d'un individu. Et les liens affinitaires ne recourent pas systématiquement la parenté officielle.

 **CATHERINE BONVALET, ÉVA LELIÈVRE,**

« Significant others and the dynamics of the family network », *International Review of Sociology*, March 2013.

■ Les formes d'aide et d'entraide sont au cœur de l'enquête Migrations Afrique-Europe (MAFE) et de l'ouvrage qui en a été tiré. Comment circulent les ressources dans la parentèle et entre proches, lorsqu'une partie de la famille a émigré ? Les migrants contribuent activement au développement économique de leur pays d'origine. La migration est rarement un processus solitaire, elle implique tout un groupe.

La situation de Dakar surprend, car la qualité des logements s'améliore alors même que la crise frappe le Sénégal et que de nombreux ménages s'appauvrissent. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par le rôle considérable des Sénégalais de l'extérieur dans l'économie de la ville. À la fin des années 2000, les transferts financiers des migrants représenteraient 7 % du produit intérieur brut. L'enquête met en évidence que les ménages dakarois sont mieux logés lorsqu'un membre de la famille vit à l'étranger.

L'investissement de la diaspora bénéficie donc en premier lieu à leur propre réseau. Néanmoins, seule une petite partie des transferts financiers des émigrés est directement investie dans l'immobilier, c'est pourquoi leurs proches n'accèdent guère plus à la propriété que les autres.



La démographie se saisit

DES INÉGALITÉS

Les enjeux sociaux sont fortement présents dans les recherches en démographie. Au fil des décennies l'attention portée aux inégalités, voire aux discriminations, a ainsi pris une place importante dans les recherches de l'Ined. Cet intérêt traverse des thèmes de recherche aussi différents que la santé, le logement, la formation, la répartition des revenus, les rapports de genre, l'origine migratoire.

LES RUPTURES des trajectoires conjugales et professionnelles sont souvent liées


■ Au-delà de la perte de revenus qu'il entraîne, le chômage peut bouleverser les couples. L'obtention d'un emploi stable est souvent un préalable à la mise en couple, ou à la décision d'avoir un enfant (voir également le chapitre précédent). Les chômeurs sont plus souvent célibataires que les titulaires d'un emploi, certaines personnes cumulant des caractéristiques qui leur nuisent sur le plan relationnel autant que professionnel, comme l'obésité ou les troubles psychologiques. Vie conjugale et vie professionnelle sont liées dans un sens comme dans l'autre. La séparation augmente le risque de perte d'emploi, mais inversement le chômage peut aussi être un déterminant de la séparation. Le chômage ne fait pas que bouleverser les ressources financières du couple, il en modifie tous les équilibres, aussi bien les rapports de pouvoir entre conjoints que la répartition du travail domestique et éducatif.

 ANNE SOLAZ,

« Chômage et vie de couple : quelles relations ? », *Regards Croisés sur l'Économie*, n° 13, 2013/1.

La dépression frappe davantage les personnes seules

■ Depuis l'étude fondatrice d'Emile Durkheim sur le suicide, les personnes vivant seules et sans conjoint sont connues pour être davantage exposées à la dépression. En France, la proportion de personnes vivant seules est passée de 6 % en 1962 à 14 % en 2005 : personnes célibataires, veuves, divorcées ou séparées. En tenant compte des parents vivant seuls avec leurs enfants, l'ensemble de ces catégories sont plus vulnérables à la dépression qu'il y a trente ans. Cependant, les modifications des structures familiales n'expliquent que partiellement la progression de la dépression observée en France durant cette période. La hausse du nombre d'inactifs, de chômeurs et, dans une moindre mesure, de retraités a aussi fortement contribué à cette hausse. Le manque de soutien et d'intégration sociale qu'engendrent l'absence d'un conjoint et l'inactivité professionnelle fragilisent donc toujours les individus qui évoluent pourtant dans une société plus individualiste et libertaire qu'auparavant.


 **JEAN-LOUIS PAN KÉ SHON, GÉRALDINE DUTHÉ,**
« Trente ans de solitude... et de dépression »,
Revue française de sociologie, vol. 54, n° 2, 2013.

Inégaux devant la maladie


■ L'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO), capitale du Burkina Faso, collecte depuis 2008 des données sur les habitants de cinq quartiers du nord de l'agglomération. L'exode rural y est très important : 71 % des plus de quinze ans vivant dans ces quartiers ne sont pas nés dans la ville. La littérature existante suggère que le fait de s'installer dans la capitale peut être associé à une moins bonne santé, du moins dans les premiers temps de la migration. Une période d'adaptation serait nécessaire, durant laquelle les nouveaux arrivants sont moins familiers des structures de santé locales et y auraient donc moins recours. Les données de l'OPO ne



confirment pas, toutes choses égales par ailleurs, cette influence négative du statut de migrant. La santé des enfants de moins de 5 ans est au contraire très comparable, avec par exemple un risque égal de malnutrition ou de contracter une fièvre, que la mère soit native de la capitale ou non. Migrants et natifs ont des comportements très similaires en matière d'hygiène, pour la possession de latrines comme pour la gestion des déchets ménagers (collecte organisée ou terrain vague), ce qui se traduit par une exposition comparable aux risques sanitaires. Les inégalités de santé à Ouagadougou dépendent avant tout des inégalités socio-économiques et de la qualité très variable des infrastructures selon les quartiers, catégories où les migrants et les natifs ne sont pas également répartis.

 **CLÉMENTINE ROSSIER, ABDAMANE SOURA, BRUNO MASQUELIER,**
« Migration et santé à la périphérie de Ouagadougou »,
Revue Quételet, vol. 1, n° 1, 2013.

■ Géographie et santé vont encore de pair lorsqu'il est question du traitement des crises cardiaques en France. En effet, le risque de décéder dans les 15 jours qui suivent une crise cardiaque varie considérablement d'une région à l'autre, presque du simple au double (80 % d'écart entre les extrêmes). Un modèle statistique permet de neutraliser les différences liées aux caractéristiques des patients eux-mêmes. Les résultats soulignent l'importance des méthodes thérapeutiques utilisées. En effet, le risque de décès est plus faible dans les établissements qui utilisent des techniques de pointe (angioplastie, stent) et ces établissements sont inégalement répartis sur le territoire. En revanche, le statut public ou privé des établissements au niveau local n'a pas d'autre rôle à jouer que son influence sur l'utilisation de techniques de pointes. Enfin, la mortalité est plus faible quand l'offre locale de soins hospitaliers est concentrée dans un seul gros hôpital plutôt que plusieurs petits.

 **LAURENT GOBILLON, CARINE MILCENT,**
"Spatial Disparities in Hospital Performances",
Journal of Economic Geography, vol. 13, n° 6, 2013.

■ L'espérance de vie n'est pas non plus la même partout en France. Les statistiques de la mortalité par département, entre 1976 et 2008, dessinent une carte de l'espérance de vie. En une trentaine d'années, cette géographie a faiblement évolué. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais, où femmes et hommes avaient l'espérance de vie la plus basse en 1976-1978, sont toujours en bas de la liste en 2006-2008, mais ils ont été rejoints par les départements voisins de la Picardie et les Ardennes : on vit moins vieux dans les zones les plus défavorisées économiquement. Les inégalités économiques expliquent en partie les écarts d'espérance de vie entre les départements, mais en partie seulement. En effet, si pauvreté et chômage sont effectivement élevés dans le Nord du pays, ils sont plutôt faibles en Bretagne, où l'espérance de vie à la naissance est presque aussi basse. Inversement, ces indicateurs sont élevés dans les départements du pourtour méditerranéen où la durée de vie est en revanche proche, voire supérieure à la moyenne, peut-être du fait d'un régime alimentaire plus favorable.

 **MAGALI BARBIERI,**

« La mortalité départementale en France », *Population*, vol. 68, n° 3, 2013.

{ Un effet bien connu du vieillissement est que les personnes âgées éprouvent fréquemment des difficultés à effectuer seules des actes de la vie quotidienne. La question de la dépendance met notamment au jour des inégalités de genre. }



L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ ?

La démographie ne cherche plus seulement à mesurer à quel âge on décède, ou quelle est l'espérance de vie d'une population. Il s'agit aussi de savoir « comment » on vieillit. Connaître « l'espérance de vie en bonne santé », ou l'espérance de vie sans incapacité, représente un enjeu majeur. Les politiques de santé en dépendent, tout comme les orientations de la protection sociale et la bonne prise en charge des personnes âgées dépendantes. On s'aperçoit alors que, si les femmes vivent plus longtemps que les hommes, elles passent aussi plus d'années de leur vie en mauvaise santé et avec des incapacités (difficultés à effectuer des actes de la vie quotidienne) : autour de 5,5 années de plus, en 2006.

Herman Van Oyen, Wilma Nusselder, Carol Jagger, Petra Kolip, Emmanuelle Cambois, Jean-Marie Robine, "Gender gap in healthy life years within the EU: an exploration of the 'health-survival' paradox", *International journal of public health*, vol. 58, n° 1, feb. 2013.

La dépendance : surtout un problème de femmes ?

■ La dépendance des personnes âgées touche davantage les femmes, dans la période actuelle. Vivant plus longtemps que les hommes, plus souvent veuves, elles sont donc majoritaires parmi les personnes âgées éprouvant des difficultés à réaliser seules des activités quotidiennes (courses, soins corporels...). Plus de deux-tiers des personnes de 85 à 94 ans sont des femmes (70 % en 2010). L'aide qu'elles reçoivent provient également en majorité de femmes. C'est le cas au sein de la famille : les filles et les conjointes consacrent plus de temps à aider un proche dépendant, que les fils et les conjoints. C'est également vrai pour les aidants professionnels, puisque ces métiers sont fortement féminisés. À l'avenir, les personnes âgées dépendantes vont progressivement devenir plus nombreuses et leur situation conjugale va se modifier. En raison du recul du veuvage, les femmes seront amenées à vieillir plus souvent en couple qu'actuellement. En revanche, en raison de la forte hausse des divorces, la part des hommes dans la population dépendante ne vivant pas en couple devrait augmenter. En 2030, ils représenteraient 31 % des personnes dépendantes vivant seules, contre 24 % en 2000.

 **BONNET CAROLE et al.,**

« La dépendance : quelles différences entre les hommes et les femmes ? », *Gérontologie et société*, n° 145, 2013/2.

{ La santé des femmes n'est pas seulement liée à leur vieillissement. Dans le monde entier elles sont très nombreuses à affronter d'autres dangers, victimes de violences psychologiques, physiques et sexuelles. }


Les violences, une question de genre

■ Un dossier de *Nouvelles questions féministes*, dirigé par Alice Debauche et Christelle Hamel, revient sur 40 années de recherches sur les violences. Les travaux quantitatifs des années 2000 ont confirmé les observations qualitatives qui depuis les années 1970 soulignent



que la famille est un espace d'exposition aux violences pour les femmes, tandis que les hommes sont agressés dans l'espace public. Les femmes restent massivement victimes d'hommes qu'elles connaissent, tandis que les hommes sont plus fréquemment agressés par des inconnus. La mesure des violences s'est améliorée, en France plus lentement qu'ailleurs, et ce sont surtout les mécanismes et la signification de la violence qui sont mieux connus qu'auparavant, grâce aux enquêtes qualitatives.

La manière de penser la violence influence la conception des enquêtes statistiques. Les enjeux théoriques ont des effets concrets considérables. Par exemple, ne pas tenir compte de la répétition des violences ni de leur diversité conduit à mettre à égalité la victime de dénigrement et de coups répétés, avec l'agresseur qui aura reçu une gifle dans l'année. Sans nier que les femmes sont capables de violences, les contributions de ce dossier rappellent la nécessité d'étudier la violence dans son continuum avec les rapports de domination dont les actes de violences ne sont qu'une composante. Malgré l'importance désormais acquise par le problème des violences aux yeux de l'opinion et des responsables politiques, cette prise de conscience doit continuer à être informée par des recherches scientifiques théoriques et méthodologiques, qui depuis l'Enquête nationale sur les violences faites aux femmes réalisée en 2000 n'ont pas connu de véritable développement.

 « Violences contre les femmes », dossier, *Nouvelles Questions féministes*, vol. 32, n° 1, 2013.

■ Le cas de l'Égypte offre un exemple de l'importance des choix méthodologiques et des formulations des questions. Les violences conjugales y ont été abordées par trois enquêtes nationales, dès 1995 (5 ans avant la France) puis en 2005 et 2008. Bien que les différences de contenu et de formulation limitent la comparaison stricte des taux de violences déclarées d'une enquête à l'autre, la tolérance envers ces violences recule.

Ainsi, la proportion de femmes mariées égyptiennes qui trouve justifiées les violences conjugales s'est effondrée entre 1995 et 2008, et cela quel que soit leur âge ou leur niveau d'étude. Effectivement, la période a connu des innovations législatives en faveur des femmes, notamment avec la réforme de la loi sur le divorce en 2000. L'étude montre que les femmes divorcées au moment de l'enquête déclarent significativement plus souvent avoir subi des violences conjugales. Toutes les catégories de femmes sont concernées par ces violences, mais les femmes âgées de moins de 20 ans au moment de leur mariage semblent être particulièrement à risque.

 **ELENA AMBROSETTI,**

NISRIN ABU AMARA, STÉPHANIE CONDON,
"Gender based violence in Egypt: analysing impacts of political reforms, social and demographic change", *Violence Against Women*, vol. 19, n° 3, 2013.

■ Les questions d'éducation se prêtent de plusieurs manières à des recherches sur les inégalités, en lien avec les caractéristiques démographiques et familiales des élèves. La journée de l'unité de démographie économique, le 28 mars, avait pour fil conducteur : « mesures et effets des inégalités dans l'éducation ». Les premières interventions se sont penchées sur les inégalités économiques dans l'enseignement supérieur, notamment l'influence des bourses de mérite ou l'effet du montant des droits d'inscription sur la réussite des études. Une deuxième session explorait les inégalités de genre, par exemple la manière dont la notation influence l'orientation des filles et des garçons vers des filières différentes. Le lien entre l'origine et les parcours scolaires a fait l'objet de la dernière session (voir aussi pages 6-7), qu'il s'agisse d'analyser les souhaits des familles ou l'accès différencié à des filières élitistes.

Les discriminations liées à l'origine géographique peuvent être mesurées par différentes méthodes. L'enquête de l'Ined « trajectoires et origines » combine trois manières de les aborder. Le questionnaire tient compte à la fois des faits (propos racistes, refus de promotion ou d'accorder un logement...), de l'expérience déclarée par les enquêtés et des représentations de l'existence des discriminations. Les immigrés et leurs descendants sont moins nombreux que la population majoritaire à penser qu'il existe en France des discriminations fondées sur l'origine ou la couleur de peau (l'écart atteint jusqu'à 20 points).

Mais aux questions portant sur les expériences vécues individuellement, les discriminations sont principalement déclarées par les originaires du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne et par les originaires des Dom. Les descendants de couples mixtes sont beaucoup moins nombreux que ceux de deux parents immigrés, à dire être renvoyés à une origine étrangère ou à déclarer une discrimination ethnoraciale. L'origine et le parcours migratoire arrivent donc en tête des facteurs qui favorisent l'expérience de discriminations, et de les percevoir comme telles.

 **MIRNA SAFI, PATRICK SIMON,**

« Les discriminations ethniques et raciales dans l'enquête Trajectoires et origines : représentations, expériences subjectives et situations vécues », *Économie et statistiques*, n° 464-465-466, 2013.



DISTINCTIONS

En 2013, Laurent Gobillon a reçu le prix Geoffrey J. D. Hewings en sciences régionales délivré par le North American Regional Science Council. Il a également été nommé au prix 2013 du meilleur jeune économiste créé par le journal *Le Monde* et le « Cercle des Économistes », destiné à valoriser les travaux d'un chercheur âgé de moins de 40 ans.



Dans le passé, la France a mis en place un système colonial sur plusieurs continents

■ Les colonies ont été, sous l'Ancien Régime, une opportunité de développer les sciences, aussi bien la botanique et l'agriculture, que les théories sur l'administration et le commerce. L'exemple de Jean-Antoine Riquety, un noble qui fut gouverneur de la Guadeloupe de 1753 à 1755, révèle les liens complexes et parfois contradictoires entre les intérêts de la cour de Versailles et les nouvelles connaissances en développement. Les administrateurs des colonies, dont Riquety, produisaient de nombreux mémoires tirés de leur expérience sur place. Mais ces savoirs entraient parfois en contradiction avec les visées du monarque et de la cour. Riquety considérait que l'esclavage était économiquement néfaste, et il critiquait également le personnel de maison pléthorique des grands propriétaires, qui privaient les plantations d'une

main-d'œuvre utile. Ces points de vue étaient à l'opposé des positions de la noblesse, et les liens du gouverneur avec Versailles se sont dégradés. Le développement des théories entraîné par la colonisation ne confortait donc pas toujours les positions du régime.

 **LOÏC CHARLES, PAUL CHENEY,**

"The colonial machine dismantled: knowledge and empire in the French Atlantic", *Past & Present*, n° 219, May 2013.

{ Les inégalités économiques ont des conséquences matérielles, comme l'accès ou non à un logement décent, qui elles-mêmes ont une dimension psychologique. Pour se sentir bien dans son environnement, il est important de s'y sentir à sa place. }

Quand le logement ne reflète pas la position sociale

■ L'envolée des loyers et des prix de l'immobilier, particulièrement à Paris, rendent difficile de s'y loger, même lorsqu'on ne fait pas partie des plus défavorisés. Habiter dans des logements dégradés a des désavantages évidents, auxquels il faut ajouter une dimension sociale et psychologique.

Ne pas pouvoir vivre dans un logement plus décent, alors qu'on dispose d'un emploi, d'un titre de séjour si l'on est étranger, qu'on a même fait des études supérieures dans certains cas, est ressenti très durement comme un déclassement. Lors d'entretiens recueillis par Pascale Dietrich-Ragon, c'est ce que les intéressés expriment sans ambages. La difficulté peut prendre des formes inattendues, des personnes relogées en logement social ont du mal à s'adapter à un environnement plus cossu, souffrent de ne pas se sentir à leur place dans un quartier socialement très différent de leur milieu et où elles éprouvent du mal à nouer des liens. Mais le plus souvent le décalage est perçu dans l'autre sens.

Autant des personnes sans emploi ou sans titre de séjour prennent leur mal en patience et pensent qu'être mal logées est la contrepartie inévitable de leur précarité, autant il est humiliant de devoir rester dans un logement dégradé, alors qu'on remplit théoriquement les conditions pour en sortir.


 **PASCALE DIETRICH-RAGON,**

« Classement, déclassement, reclassement sur le marché résidentiel. L'exemple des occupants de logements dégradés », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 2, 2013.

{ Plus largement, le lieu de vie expose à certains risques. On le constate, à l'échelle mondiale, pour les risques écologiques et climatiques. }

■ Tous les humains ne sont pas exposés aux mêmes risques écologiques. Les zones côtières fortement peuplées sont en première ligne face aux tsunamis, aux ouragans, et à l'élévation du niveau des océans. Dans les pays les plus riches, ce risque est atténué (grâce à la meilleure

qualité des matériaux de construction, par exemple) et en cas d'urgence les moyens existent pour prévenir à temps les populations, les évacuer, les prendre en charge. Les populations les plus pauvres subissent donc une réelle « injustice écologique ». C'est l'un des problèmes développés dans un ouvrage qui fait la synthèse des liens entre écologie et démographie. De nombreux enjeux y sont traités, comme celui de nourrir une population mondiale dont la croissance se poursuit. Jacques Véron dresse un panorama des différentes théories démo-écologiques, ainsi que des actions internationales visant à fixer des « objectifs » de développement à l'échelle mondiale.

 **JACQUES VÉRON,**

Démographie et écologie, « Repères », La Découverte, 2013.

{ À travers un même questionnement apparemment simple – les individus sont-ils égaux ? – ce sont donc de très larges pans de la démographie ou d'autres disciplines qui sont sollicités. C'est au pluriel que se conjugue la question des inégalités, aussi bien à l'intérieur de nos frontières qu'à l'échelle planétaire. }



Réaliser des enquêtes : UN DÉFI MÉTHODOLOGIQUE PERMANENT

“ La pratique de la recherche suppose un regard critique sur les méthodes employées, afin de retenir la méthode la plus adaptée, et au besoin d'en inventer de nouvelles. C'est notamment le cas lorsque, comme à l'Ined, la recherche s'appuie sur des collectes de données quantitatives auprès de la population. Ces nécessités, ainsi que de nombreuses exigences juridiques et déontologiques, ont conduit l'Ined à créer en 1982 un Service des Enquêtes et des Sondages, dont on ne trouve pas d'équivalent dans les autres organismes de recherche. ”

Grâce à l'expérience accumulée par son service des enquêtes et ses chercheurs, l'Ined est en mesure de lancer des enquêtes sur des sujets sensibles donc peu aisés à traiter, par exemple sur les conditions de la fin de vie, ou encore sur le devenir des jeunes placés à l'aide sociale à l'enfance. Qu'entend-on exactement par thème « délicat », et de quelle manière, concrètement, s'adapter à ces contraintes ?

Qu'est-ce qui rend une enquête « délicate » ?

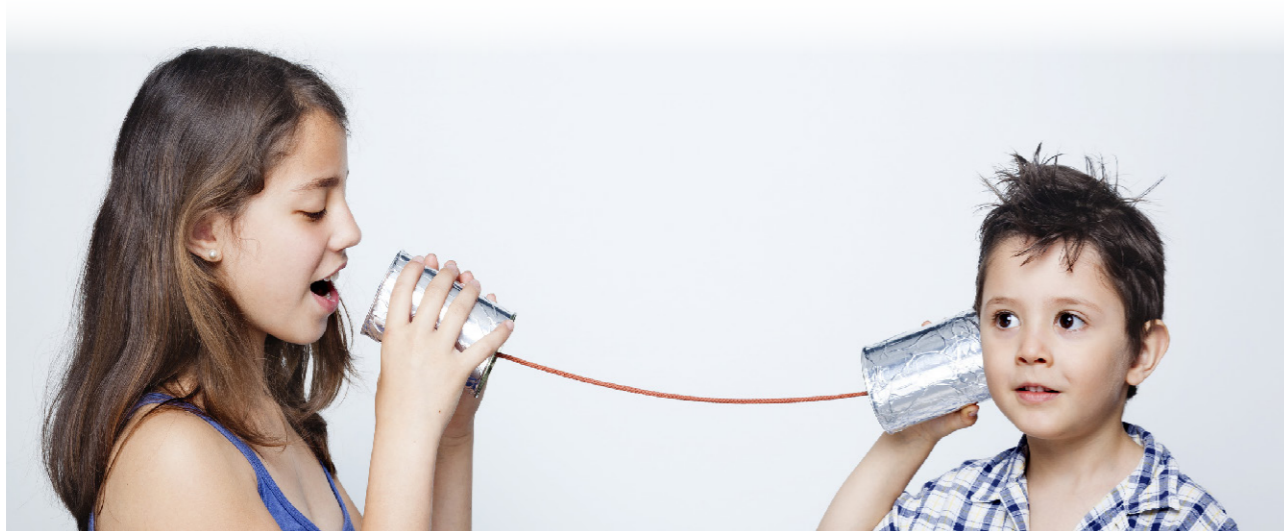
■ D'innombrables raisons peuvent rendre un projet d'enquête délicat. D'abord, le légitime respect de la vie privée (voir aussi l'encadré sur la Cnil). Plus largement, l'éthique exige le plus grand respect des personnes. Lorsqu'une recherche concerne des personnes vulnérables, qui vivent des situations difficiles, comme ce fut le cas d'une enquête sur les sans-domicile réalisée avec l'Insee, il faut prendre garde à tout ce qui pourrait être vécu par les enquêtés comme des marques de mépris, des violences symboliques. L'Ined a le souci permanent que ses travaux soient irréprochables d'un point de vue scientifique et méthodologique, mais aussi éthique (voir aussi p. 50).

Des recherches se sont intéressées à la période d'entrée dans la vie adulte (voir aussi p. 8-9), dont le départ du domicile parental serait une étape importante. De ce point de vue, les enfants placés en protection de l'enfance vivent cette période différemment, mais les travaux existants, très ciblés, ne donnent pas de vision d'ensemble de cette catégorie de jeunes et de leur vécu. L'enquête Elap (Étude longitudinale après placement) comblera ce déficit de connaissance. Elle porte sur les jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), leurs conditions de vie, et leur devenir après la fin de leur prise en charge. Durant la première phase de l'enquête, des jeunes âgés de 17 à 21 ans, tirés au sort, ont été contactés pendant leur placement. Elap permettra de connaître les ressources financières mais aussi scolaires ou relationnelles dont ils disposent, leurs besoins, leurs modes de vie et les personnes qui comptent pour eux.



Suite à un courrier de présentation de l'enquête, les jeunes ont été contactés par des enquêteurs professionnels, formés à l'étude. Ce premier contact leur a permis de répondre aux éventuelles questions des jeunes et de leur rappeler qu'ils étaient libres de participer à l'étude et de répondre ou non. Extérieurs à la Protection de l'enfance et soumis au secret professionnel, les enquêteurs ont aussi pu assurer les jeunes de la confidentialité de leurs réponses et de l'absence de lien entre leur participation à l'enquête et leur prise en charge quotidienne à l'ASE. Ces précautions, observées dans toute enquête, sont sans doute d'autant plus importantes à respecter lorsqu'il s'agit de jeunes qui peuvent légitimement s'interroger sur l'enquête et sur ce qu'il adviendra de leurs réponses. Plus de 1 600 filles et garçons ont finalement accepté de prendre part à l'enquête et s'y sont fortement investis. C'est plus que l'objectif initial de l'enquête (1 500 questionnaires).

L'enquête Elap se déroule en 2 étapes. La première a eu lieu d'octobre 2013 à mai 2014, auprès de jeunes relevant de l'ASE des 2 départements du Nord-Pas-de-Calais et 5 départements d'Île-de-France. Plus de 1 600 jeunes de 17 à 20 ans ont répondu à un questionnaire approfondi. Une grande majorité ont accepté d'être recontactés 6 à 12 mois plus tard, alors qu'une partie d'entre eux sera alors sortie de placement. En France, il s'agit d'une enquête tout à fait pionnière qui permettra, pour la première fois et sur la base d'un échantillon représentatif de jeunes, d'éclairer la situation très mal connue des jeunes accueillis à l'ASE, un peu avant et après le temps de la sortie de Protection.



Maintenir le lien avec les enquêtes sur plusieurs années : un défi



■ L'étude longitudinale Elfe est d'une tout autre échelle. Environ 18 300 enfants, nés en 2011 dans toute la France métropolitaine, sont suivis à de nombreuses reprises depuis leur naissance ; ils le seront jusqu'aux 20 ans de l'enfant (voir aussi p. 5). C'est une période exceptionnellement longue. Et en raison du rythme de développement d'un enfant, certaines étapes sont très rapprochées durant les premières années, avec des recueils d'échantillons biologiques, des entretiens téléphoniques, des questionnaires par courrier ou internet. Or l'intérêt d'une enquête de ce type est que le maximum d'enquêtes continuent de se prêter à l'exercice sur la durée. La richesse scientifique et la qualité des résultats en dépendent.

À enquête exceptionnelle, dispositif exceptionnel. L'équipe Elfe déploie ses efforts pour maintenir le lien avec les familles, ni trop souvent pour ne pas les lasser, ni trop rarement pour que leur intérêt ne s'émousse pas. Chaque enfant reçoit un cadeau pour son anniversaire, car ce sont eux les premiers concernés par cette enquête, même s'ils sont encore trop jeunes pour comprendre ce dont il s'agit. Les parents ont accès à une partie du site internet qui leur est réservée, ils peuvent poser des questions à l'équipe Elfe, connaître les prochaines étapes, et découvrir plus en détail certaines thématiques de recherche. Chaque année les familles reçoivent une carte de vœux, ce qui est une marque

d'attention. Une lettre d'information d'une douzaine de pages est rédigée spécialement pour elles. Tous les parents reçoivent ainsi par la poste des informations sur le déroulement de l'enquête, les premiers résultats, et sur tout le travail des équipes scientifiques avec lesquelles ils n'ont pas de contact direct.

De cette façon, plus de 18 000 familles sont tenues informées des étapes concrètes du projet : comment sont traitées les données qui les concernent, et à quoi elles vont servir. Parallèlement à la recherche scientifique elle-même, l'équipe Elfe veille à prendre en compte toutes les dimensions de la relation avec les familles. Plusieurs mois à l'avance, il faut décider comment elles seront contactées, se demander quelles informations pourraient le plus les intéresser, puis créer des documents dont elles sont les seules destinataires, à rédiger, illustrer et mettre en page. Le meilleur moyen de connaître ce qui convient aux parents, est encore de leur demander. En 2013 une enquête de satisfaction a été réalisée, pour savoir s'ils trouvent qu'on les contacte trop ou pas assez, si les moyens utilisés leurs conviennent. Grâce à cette « enquête dans l'enquête », ils ont pu faire passer des messages. Ainsi les entretiens téléphoniques sont jugés très longs. En revanche les parents n'ont pas d'objection à ce que l'instituteur/trice de leur enfant remplisse un questionnaire d'évaluation scolaire.



{ À chaque étape de l'enquête, et elles sont nombreuses, le respect la vie privée des personnes interrogées est un aspect essentiel à prendre en compte. }

CNIS, CNIL, CCTIRS : des enquêtes sous haute surveillance

■ Pour qu'un projet d'enquête de l'Ined ou d'un autre organisme public voie effectivement le jour, il doit recevoir l'approbation de plusieurs organismes. Le Conseil national de l'information statistique (CNIS), examine de manière plus détaillée les méthodes envisagées, et se prononce sur l'opportunité des enquêtes de la statistique publique. Un certain nombre d'enquêtes de l'Ined, notamment celles réalisées en partenariat avec l'Insee, lui sont soumises. Une enquête coûte cher, il est donc souhaitable de favoriser celles qui apporteront des résultats neufs, et d'éviter que deux organismes réalisent des enquêtes redondantes. Des questions techniques parfois très pointues sont examinées, et discutées avec les responsables de projets : de quelle manière les individus ou les ménages seront-ils tirés au sort (le plan de sondage), sous quelle forme seront-ils interrogés (par internet, par téléphone, par entretien en face à face, etc.) ? À l'issue du processus le CNIS délivre un label « d'intérêt général et de qualité statistique ».

La Cnil (voir encadré) est garante de la protection de l'anonymat des données recueillies, et l'Ined aussi est particulièrement attentif à le préserver. La Cnil a plus largement pour mission de protéger la vie privée, or certaines enquêtes de l'Ined portent précisément sur la vie privée voire sur l'intimité, par exemple la sexualité ou le couple (lieux de rencontre, nombre de partenaires...). La commission exige que les questions sur la vie privée soient pertinentes et nécessaires aux chercheurs, qu'elles correspondent aux objectifs scientifiques, sans quoi le questionnaire devra être modifié. Elle peut aussi imposer que, au-delà de la nécessaire information des enquêtés, certaines informations soient assorties d'un accord écrit de la personne en vue de leur utilisation scientifique.



[2] Notamment le conseil scientifique et le comité d'éthique de l'Ined ainsi que, pour les recherches biomédicales, les comités de protection des personnes.

Pour ce qui relève de la médecine ou de l'épidémiologie, la Cnil s'appuie sur un comité spécifique, qui doit être saisi préalablement. C'est le CCITRS, Comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé, composé de médecins et de scientifiques reconnus. Il joue un rôle complémentaire de la Cnil, en évaluant la pertinence scientifique de l'enquête et la formulation des questions. Entre autres le comité est vigilant sur le contenu de la notice d'information fournie aux enquêtés. Elle doit être suffisamment claire et complète pour éclairer les particuliers, afin qu'ils décident en toute connaissance de cause de participer ou non à l'enquête.

Ces instances, et d'autres qui ne sont pas citées ici^[2], jouent un rôle de garde-fou. D'un côté elles protègent les citoyens, et de l'autre elles contribuent à l'éthique et à la qualité scientifique des recherches qui leur sont soumises.



LA CNIL

La Commission nationale informatique et libertés (Cnil) est un organisme indépendant créé par la loi du 6 janvier 1978 afin de protéger la vie privée des particuliers et les données qui les concernent. Les projets d'enquête de l'Ined lui sont obligatoirement soumis, et ne peuvent être mis en œuvre qu'avec son visa. La commission est spécialement vigilante sur la manière dont les données sont rendues anonymes. Par exemple la profession exacte est remplacée par l'appartenance à une catégorie plus large, et le nom de la commune par son nombre approximatif d'habitants ou d'autres caractéristiques générales. Un dossier très détaillé et argumenté est fourni à la Cnil par les chercheurs, qui doivent notamment justifier toute question sensible en rapport avec la vie privée (opinions politiques, sexualité, religion...).


Assurer la représentativité des statistiques

■ Les recherches sur la population procèdent beaucoup par enquêtes auprès d'un échantillon aléatoire, c'est-à-dire par sondage. La représentativité des enquêtes, donc des échantillons sur lesquels elles reposent, est devenu un gage indispensable de légitimité dans le débat public.

Certaines catégories de personnes sont plus difficiles à contacter dans le cadre d'une enquête « en population générale » (personnes âgées en institution, détenus, sans-domicile...). Un autre cas fréquent est que toutes les personnes contactées n'acceptent pas de répondre, l'échantillon savamment composé au départ se trouve donc déformé, certaines catégories sont plus représentées que prévu, d'autres moins. Il faut alors corriger scientifiquement l'échantillon pour en restaurer la représentativité.

Au côté du Service des enquêtes et sondages, les membres du Service des Méthodes Statistiques (SMS) de l'Ined se tiennent à la pointe de la recherche statistique et des outils existants, qui sont en évolution permanente. Ils assurent de nombreuses formations et des enseignements universitaires de master sur ces questions et appuient les chercheurs dans leurs choix de méthodes d'analyse et leur mise en pratique.

Logiquement, ils jouent aussi un rôle actif dans la Société française de statistiques, avec laquelle ils ont co-organisé une journée d'étude sur la représentativité. Les actes de cette journée ont été publiés par l'Ined. On trouve dans l'un des chapitres une explication des moyens employés pour que les enquêtes auprès des sans-domicile touchent effectivement les personnes concernées. De toutes les populations « difficiles à joindre », les recherches sur les sans-domicile posent des problèmes de représentativité particulièrement épineux.

 *La représentativité en statistiques*, sous la direction de Marion Selz, collection « Méthodes et savoirs », Ined, 2013.

Transmettre un savoir-faire

■ L'Ined entretient des relations de travail avec de nombreux partenaires français et étrangers (voir aussi pages 38-41). Ces partenariats permettent de développer des projets entre chercheurs mais aussi de partager des données, des outils et des compétences. En 2013, une équipe de l'Institut national de statistique du Mali (Instat) a ainsi séjourné à l'Ined pour se former à des outils de cartographie. Le service SMS de l'Ined s'est mobilisé aux côtés de l'Instat pour concevoir des atlas régionaux, valorisant les données du dernier recensement national de la population, et les mettant à la portée des décideurs locaux. Ces atlas seront mis à disposition sur le site internet de l'Instat et diffusés en région.

 www.instat.gov.ml

Former « par » la recherche

■ Les enquêtes de grande ampleur mobilisent toute une équipe de chercheurs, des plus confirmés aux plus jeunes. Dans le cadre du projet MAFE (voir aussi p. 19), plusieurs étudiants ont réalisé leur doctorat, en étant intégrés à l'équipe de l'enquête et en utilisant des données qu'ils contribuaient à constituer.

Marie-Laurence Flahaux, qui a soutenu sa thèse en 2013, a travaillé sur l'un des aspects les plus innovants de MAFE, les migrations « de retour », largement méconnues du grand public. Elle s'est concentrée sur deux des pays africains concernés par le projet : la République Démocratique du Congo et le Sénégal. La recherche scientifique, et plus encore la période du doctorat, sont souvent décrites à juste titre comme un travail solitaire. Mais le travail en équipe existe bel et bien, il est la clé de la réussite des enquêtes les plus vastes, et sont une manière fructueuse de se former « à la recherche par la recherche » (voir chapitre suivant).

 **MARIE-LAURENCE FLAHAUX,**

« Retourner au Sénégal et en RD Congo. Choix et contraintes au cœur des trajectoires de vie des migrants », Doctorat de sciences politiques et sociales (Démographie) obtenu à l'université catholique de Louvain, 2013.

Maîtriser simultanément des méthodes complexes

■ Les recherches menées à l'Ined font appel à des méthodes avancées, aussi bien pour étudier les trajectoires biographiques, les données individuelles observées au fil du temps ou localisées dans l'espace (régressions, analyses des correspondances, analyses multiniveaux, analyse de séquences...), ou les données textuelles (analyse lexicale).

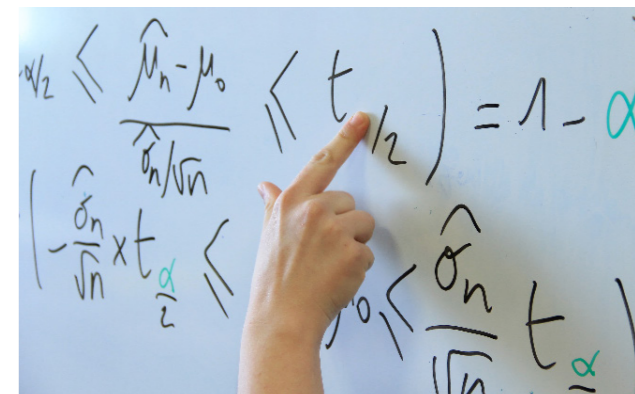
Aux méthodes quantitatives, qui nécessitent de comprendre le fonctionnement des bases de données et de manier des logiciels spécialisés (SAS, Stata, SPSS...), s'ajoutent des méthodes qualitatives : observations ethnographiques, entretiens oraux, dépouillement d'archives, analyses de réseaux. C'est un enjeu de plus en plus important pour la recherche de connaître une pluralité de méthodes.

La thèse de doctorat est déjà l'occasion pour certains de se familiariser avec des méthodes « mixtes ». Elsa Steichen a ainsi utilisé des données quantitatives existantes, portant sur environ 11 000 jeunes ayant quitté le système éducatif en 2004, qui permettent de suivre les parcours d'entrée dans la vie active. Elle a appliqué des traitements statistiques à ces données quantitatives. Elle a également réalisé plusieurs dizaines d'entretiens biographiques, méthode totalement différente, dite « qualitative », qui éclaire plus précisément l'orientation scolaire, les étapes de l'insertion professionnelle et le vécu des discriminations par les jeunes d'origine immigrée.

En s'intéressant aux effets croisés du sexisme et du racisme, et grâce à la combinaison de ces méthodes, elle révèle la part respective de ces deux types de discrimination dans l'accès à un emploi.

 **ELSA STEICHEN,**

« L'insertion professionnelle des descendants d'immigrés maghrébins au prisme des discriminations ethno-raciale et de genre », doctorat de sciences de la société obtenu à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2013.



Restituer les résultats de recherche

■ La vie d'une enquête s'écoule sur plusieurs années. Les publications scientifiques les plus complètes arrivent généralement en dernier, parce que les données ont fait l'objet de traitements approfondis, et parce que ces articles sont soumis à des évaluateurs qui suggèrent souvent des approfondissements. Or deux catégories de personnes souhaitent avoir un aperçu des premiers résultats plus rapidement. La « restitution » des résultats auprès des enquêtés eux-mêmes peut prendre la forme d'une brochure rédigée à leur intention (dans Elap et Elfe par exemple), ou encore de vive voix lorsque le terrain de recherche est géographiquement limité (cf. Slam, p. 9). Les partenaires et décideurs sont l'autre catégorie intéressée par des résultats précoces. Ministères, collectivités locales, organisations internationales, fondations, c'est grâce à des apports financiers extérieurs ou d'autres formes de contribution que beaucoup d'enquêtes sont menées à bien, ou dans de meilleures conditions.

En mars 2013, Stéphanie Condon et Emmanuelle Lada ont ainsi animé un séminaire de restitution au bureau de l'Organisation Internationale du Travail à Paris. Leur enquête porte sur le travail des migrants dans les services domestiques et l'aide à la personne en Europe. Des représentants d'institutions, de gouvernements, de syndicats, d'associations d'aide aux migrants, ont participé à ce séminaire. Cette forme de restitution permet d'exposer de premiers résultats, de répondre aux questions, et d'amorcer une discussion sur les interprétations à en tirer.

FORMER LES CHERCHEURS DE DEMAIN

“ L'Ined a de nombreux liens avec les universités et plus généralement l'enseignement supérieur (écoles spécialisées, grandes écoles...). Étudiants, jeunes chercheurs et chercheurs en formation ou en début de carrière, ont une place importante dans l'institut. ”



La mission première de l'Ined est de produire des recherches nouvelles. Ce n'est pas la seule mission qui lui incombe, l'institut doit aussi participer à « la formation à la recherche et par la recherche ». Les chercheurs y répondent sous deux formes : par l'enseignement et par l'accueil de jeunes chercheurs.

Enseigner, un rôle essentiel

■ Les chercheurs et ingénieurs de l'Ined s'investissent fortement dans l'enseignement. Durant l'année universitaire 2012-2013, ils et elles ont donné 1 846 heures de cours, dont plus de la moitié à l'université.

La diversité des enseignements est à l'image de celle des compétences et domaines de recherche à l'Ined. Certains cours sont donnés à l'École des Hautes Études en Santé Publique, dans des écoles d'ingénieurs, ou encore l'Institut d'Études politiques de Paris, parmi d'autres. Cette activité n'est pas limitée à la France, des cours sont donnés sur plusieurs continents, en Inde, au Congo, en Tunisie, en Grèce, en Allemagne...

Ces enseignements sont liés au cœur de métier de l'Ined : la recherche. C'est pourquoi les deux-tiers sont donnés au niveau « master » : c'est en master que les étudiants commencent à se familiariser avec la recherche et à la pratiquer.

Dans le prolongement du master, le doctorat est une période charnière. Celles et ceux qui le préparent sont toujours étudiants, mais entrent aussi de plain-pied dans le monde de la recherche. L'Ined accueille en son sein une quarantaine de doctorants qui bénéficient d'un financement. Il s'agit de contrats de travail à durée déterminée, rémunérés selon les cas par l'État, une collectivité locale, ou différents organismes, dont l'Ined lui-même. Le laboratoire d'excellence iPOPs (voir p. 44), piloté par l'Ined, finance une partie de ces thèses. Les doctorants Ined sont recrutés sur la base d'un appel annuel, les candidatures étant évaluées par un comité de sélection, constitué de représentants de l'Ined et de personnalités extérieures, des universitaires en particulier.

Être accueilli à l'Ined

■ L'Ined n'étant pas un établissement d'enseignement, il n'est pas possible de s'y inscrire comme étudiant, même en doctorat. Être accueilli à l'Ined pour y faire sa thèse est donc complémentaire d'une inscription dans une université, française ou étrangère.

Les doctorants accueillis à l'Ined bénéficient d'un encadrement scientifique par un comité de thèse composé de deux encadrants, dont au moins un chercheur



travaillant à l'Ined. Les doctorants sont intégrés dans une unité de recherche, et profitent de conditions matérielles de travail très favorables.

Lors d'un séminaire mensuel, les doctorants accueillent échangent sur leurs travaux, et peuvent ainsi s'épauler sur des questions méthodologiques ou s'ouvrir à des thèmes de recherche éloignés du leur.

Leurs recherches ne sont pas séparées des autres activités de l'Ined. Le séminaire hebdomadaire de l'institut, « les lundis de l'Ined », réserve d'ailleurs plusieurs séances aux doctorants. Ils présentent ainsi le fruit de leur travail, devant un auditoire plus diversifié, car ces séances sont ouvertes au public et aux universitaires extérieurs à l'Ined.

Chaque année, une journée doctorale est organisée à l'Ined, par les doctorants eux-mêmes. Une partie d'entre eux, quel que soit l'état d'avancement de leur thèse, valorisent ainsi leur travail devant un public large (doctorants, chercheurs Ined et extérieurs) et bénéficient des remarques et commentaires d'un discutant.

C'est dans ce cadre qu'en 2013 Valentine Becquet a présenté les grandes lignes de sa thèse qui porte sur « la sélection sexuelle prénatale » au Vietnam, l'un des pays où la forte préférence pour les garçons a pour conséquence de pratiquer des avortements sélectifs.

Pourquoi les thèses sont-elles si épaisses ?

■ Mener à bien un doctorat prend au minimum 3 ans, parfois plus. Progressivement, et au fur et à mesure de l'avancement de leur travail de recherche, les doctorants deviennent des spécialistes dans leur domaine. Leur travail est double. Premièrement, ils doivent poser des questions de recherche, nouvelles et d'intérêt scientifique, et y apporter des réponses. Dans le même temps, ils doivent se former à toutes les méthodes et outils intellectuels utiles à leur thèse, qui leur seront indispensables dans leur future carrière de chercheur.

Le mémoire final et la fameuse soutenance publique devant un jury de plusieurs chercheurs expérimentés, servent à présenter tout ce qui a été acquis durant ces longues années. C'est ce qui rend les thèses si volumineuses et les soutenances si longues (2 à 3 heures de discussion pointue).

Chaque année, l'Ined accueille de nouveaux doctorants, tandis que d'autres mettent un point final à leur thèse. Les sujets sont très variés. En 2013, plusieurs thèses soutenues avaient en commun de traiter des questions de mobilité géographique. Celle de Matthieu Solignac, rédigée en anglais et soutenue en économie, portait sur la mobilité, les transports, et les disparités spatiales. Une partie des doctorants accueillis à l'Ined soutiennent en effet leur thèse dans une autre langue que le français, car ils sont rattachés à une université étrangère. Érik Vicktrom était inscrit à l'université amé-

ricaine de Princeton. Pour son doctorat, réalisé dans le cadre du projet MAFE, il s'est intéressé à la manière dont les migrants sénégalais (en France, Italie et Espagne) deviennent des résidents irréguliers, et les conséquences de ce statut illégal. Raquel Matias et Ibtihel Bouchoucha ont utilisé d'autres données, pour observer des phénomènes migratoires. I. Bouchoucha s'est surtout intéressée aux déterminants des migrations des Tunisiens, selon qu'ils migrent à l'échelle régionale, nationale, ou internationale, et selon le sexe (motivations familiales pour les femmes, économiques pour les hommes). Pour sa part R. Matias se situe non pas en amont de la migration mais dans le pays de destination, pour interroger la transmission de la langue et le bilinguisme chez les descendants de migrants turcs dans trois pays d'Europe (France, Allemagne, Pays-Bas). Ces thèses soutenues une même année illustrent la diversité de la recherche en démographie.

 www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/politique-accueil/

Poursuivre après le doctorat

■ La thèse n'est cependant qu'une étape. Une partie des diplômés se tourne vers la recherche ou l'enseignement. On appelle couramment « post-doctorat » la période, d'une ou plusieurs années après l'obtention de la thèse, durant laquelle les jeunes chercheurs participent à des projets, sur contrat. Cette appellation indique qu'il ne s'agit pas de chercheurs titulaires (fonctionnaires recrutés par concours), mais que ce ne sont plus des étudiants. Les contrats post-doctoraux sont un pont entre la thèse, qu'ils doivent aider à valoriser, et de nouveaux projets de recherche.

{ L'entrée dans le métier de chercheur se fait ainsi progressivement, d'abord par l'enseignement puis la pratique au sein des unités de recherche. }



DES « POSTERS » SCIENTIFIQUES ?

Les scientifiques réalisent aussi des « posters », et pas uniquement des articles ou des exposés. Les grands colloques, avec leurs centaines de participants, ne permettent pas à tout le monde de prendre la parole à la tribune. Une partie des chercheurs présentent alors sous la forme d'une affiche, ou poster, une synthèse de recherche, exposée durant la durée du congrès. Les auteurs de poster ont parfois la possibilité d'en faire brièvement une présentation orale. Lors du congrès 2013 de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie (ESHRE), Pénélope Troude a reçu le prix de la meilleure présentation de poster, portant sur une partie de son travail de thèse consacré à des couples ayant recouru à une fécondation in vitro.

UNE OUVERTURE PLUS INTERNATIONALE

“ L’Ined mène des recherches qui couvrent une large partie du monde grâce notamment au solide réseau international de partenariats que l’institut a su tisser depuis de nombreuses années avec les universités, les laboratoires et autres instituts de démographie européens, nord-américains mais aussi dans de nombreux pays du Sud. Cette dimension internationale se reflète également dans le rôle actif de l’Ined au sein de la communauté scientifique mondiale. ”



EN EUROPE

■ En cohérence avec de solides partenariats internationaux, l’Ined s’est de longue date engagé dans le montage ou la participation de grands projets de recherche financés par l’Union européenne via le Programme-cadre de recherche et de développement (PCRD). De nombreux travaux menés à l’institut entrent en effet dans le cadre de projets internationaux financés par la Commission européenne pour éclairer les enjeux économiques et sociaux. Dans le cadre de ce programme, 2013 a vu venir à son terme plusieurs projets importants : le projet MAFE (Migration entre l’Afrique et l’Europe), celui du réseau EUCCONET (“European Child Cohort Network”), le premier programme « génération et genres ».

L’année 2013 a aussi vu démarrer deux nouveaux projets importants : “Families and Societies” (coordonné par l’Université de Stockholm) et TEMPER (“Temporary versus Permanent migration”), coordonné par le CSIC, Madrid.



ACCROÎTRE LES PUBLICATIONS EN ANGLAIS

La dimension internationale de l’Ined se manifeste aussi dans sa politique éditoriale, la recherche étant de plus en plus internationale. Ainsi l’usage de l’anglais comme langue utilisée dans la production de l’Ined est en hausse dans les publications scientifiques : en 2013, 52 % des publications ont été écrites en langue étrangère dont 94 % rédigées en anglais. À signaler également que 20 % de co-signatures se font avec un chercheur étranger.

À travers sa politique éditoriale, l’Ined s’attache à développer la diffusion de ses travaux en langues étrangères et principalement en anglais. La revue *Population* sera mise en ligne sur des portails en langue anglaise en 2014, notamment sur la plateforme de Cairn international à destination des pays anglophones (voir p. 48) avec la possibilité de soumettre en ligne des articles en anglais. D’ores et déjà, près de la moitié des articles sont soumis en anglais et peuvent ainsi, à l’inverse, bénéficier d’une diffusion élargie dans l’espace francophone.

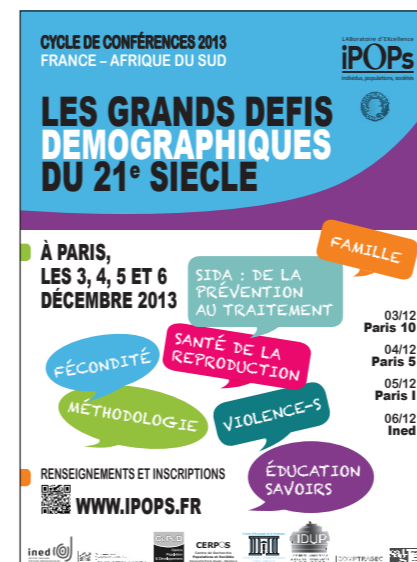
À TRAVERS LE MONDE

Les chercheurs de l'Ined travaillent depuis longtemps à travers le monde en collaboration avec divers organismes. Cette dynamique de coopération internationale permet de développer chaque année de nouveaux accords-cadres. Ces conventions s'inscrivent dans la durée et formalisent les collaborations scientifiques qui prennent différentes formes : élaboration de projets communs, partage de données, échange d'informations, de documentation scientifique, développement de publications conjointes, partage de connaissances par l'invitation de chercheurs et d'étudiants, financement de bourses d'études, organisations de séminaires ou de colloques, des projets communs de formation. En 2013, l'Ined a signé 3 accords-cadres avec des organismes étrangers : l'Instituto Universitario de Lisboa, l'Institut national de statistique de Madagascar et la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis.

Pour favoriser ces coopérations scientifiques et les approches en termes de comparaisons internationales,

l'Ined s'implique aussi dans les réseaux internationaux de démographes comme en 2013 avec In-Hoppe, le nouveau réseau international en paléodémographie constitué par Isabelle Séguy.

Pour développer ces collaborations, les missions sur le terrain ainsi que la participation aux grands événements internationaux des sciences de la population ont un rôle important. Les chercheurs de l'Ined présentent chaque année leurs travaux dans de grands colloques internationaux. Ils étaient ainsi nombreux (43) présents au colloque de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (IUESP) qui a eu lieu en 2013 à Busan, en Corée du Sud. Ils ont été présents également et comme chaque année, au colloque de la Population Association of America (PAA) qui s'est déroulé en 2013 à la Nouvelle-Orléans aux États-Unis. La Chaire Quételet à Louvain a accueilli aussi une dizaine de contributeurs de l'Ined ainsi que les conférences de l'European Survey Research Association (Esra).



CYCLE DE CONFÉRENCES FRANCE-AFRIQUE DU SUD

En décembre 2013, sur 4 jours, le labex iPOPs a organisé un cycle de conférences sur certains des grands enjeux démographiques du XXI^e siècle. Des chercheurs de l'université de Western Cape (Statistics and Population studies Department) ont largement participé à ces conférences qui se sont déroulées chez trois partenaires d'iPOPs et ont été clôturées à l'Ined sous forme d'une table ronde.

https://college-lycee.web.ined.fr/flipbook_conf2013_ipops/grands_defis_demo.html

FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES CHERCHEURS

Grâce à la force de ses partenariats, l'Ined accueille dans ses locaux de nombreux chercheurs étrangers. Cette politique d'accueils temporaires témoigne de son attractivité et de sa renommée internationale. Des séjours de 15 jours à 12 mois sont proposés en collaboration avec les chercheurs de l'Ined sur des programmes d'intérêt commun. En 2013, la Direction des relations internationales et des partenariats (DRIP) de l'institut a ainsi organisé l'accueil de 76 chercheurs étrangers pour des séjours d'une durée moyenne de 35 jours. Et à l'inverse, l'institut a mis en place depuis 2011 une politique de mobilités temporaires à l'étranger qui finance des séjours de recherche à l'étranger pour des chercheurs, post-docs et doctorants. Ce soutien à la mobilité permet aux chercheurs de l'institut de se rendre sur le terrain et à s'insérer dans des équipes étrangères. En 2013, ils ont été plus d'une dizaine à participer à ces mobilités à l'étranger. La politique de recrutement de jeunes chercheurs internationaux à l'Ined se traduit très concrètement dans les faits par une diversification des réseaux de l'Ined et une visibilité accrue à l'international, un renouvellement des invités étrangers et des partenariats de projets ainsi qu'un dynamisme très visible dans la recherche de fonds externes, souvent auprès de financeurs internationaux.

SOUTIEN À LA FORMATION INTERNATIONALE DES JEUNES DOCTORANTS

Fondée sous l'égide de l'Association européenne pour l'étude de la population (European association for population studies - EAPS), l'École doctorale européenne de démographie (European doctoral school of demography, EDSD) bénéficie du soutien de cinq organismes de recherche, dont l'Ined, et de 12 universités d'Europe. Elle s'adresse aux étudiants titulaires d'un master et inscrits en première année d'études doctorales, sans condition de nationalité. Sur deux semestres, elle délivre à une quinzaine d'étudiants un enseignement de haut niveau par des chercheurs qui figurent parmi les meilleurs spécialistes dont certains sont de l'Ined. En 2013, l'institut a soutenu financièrement deux bourses doctorales permettant à de jeunes chercheurs de suivre ce cursus. L'Ined soutient cette formation internationale de jeunes doctorants afin de contribuer à constituer un réseau européen de haut niveau de futurs chercheurs en démographie.

LE RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE

“ L’Ined a de longue date tissé des liens de coopération scientifique solides avec les universités, les grandes écoles et les autres instituts de recherche. Au cœur d’un réseau de partenariats scientifiques, l’institut s’est engagé également dans les grands projets du programme Investissements d’Avenir lancé par l’État afin de promouvoir la recherche et l’innovation. ”



CAMPUS CONDORCET

■ Inscrit dans le renouvellement de la recherche française, l’Ined s’investit dans de grands projets, à l’image du Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, futur pôle de référence des sciences humaines et sociales en Île-de-France. En tant que membre fondateur, l’institut se rapproche ainsi de plusieurs partenaires importants du monde universitaire, notamment les universités Paris 1, Paris 8, Paris 13, l’EHESS, la FMSH. Ce projet en cours donnera naissance en 2018 à deux nouveaux sites, à Paris-la Chapelle et à Aubervilliers. C’est sur ce dernier site que l’Ined s’installera. En 2013, une nouvelle étape a été franchie avec les premières acquisitions de terrains et l’ouverture du dialogue compétitif pour sélectionner le groupement d’entreprise qui construira et gèrera le futur site. La procédure d’un contrat de partenariat public-privé (PPP) a été lancée en avril 2013, une modalité qui permet de confier le financement, la réalisation de l’investissement et sa maintenance à un seul groupement d’entreprises au moyen d’un contrat sur une trentaine d’années. À partir d’un dossier de consultation des entreprises, les groupements candidats ont pu ainsi présenter une première offre. Une deuxième remaniée et de nouvelles discussions suivront. Le contrat de partenariat sera signé d’ici la fin de l’année 2014 et les travaux débiteront début 2015.

Au-delà des locaux qui abriteront les unités de recherche et le siège de l’Ined, le Campus comprendra également à Aubervilliers des bâtiments mutualisés qui animeront la vie du Campus : le centre de colloques, l’hôtel à projets qui s’ajoute à la Maison des Sciences

de l’Homme de Paris Nord, une maison des chercheurs invités, un faculty-club, des espaces de restauration, des espaces de vie associative et culturelle et un pôle socio-médical. Mais sans doute le bâtiment le plus emblématique du Campus sera le Grand Équipement Documentaire (GED).

Bibliothèque de recherche d’un nouveau genre, il rassemblera les fonds de pas moins de 43 bibliothèques, soit 40 km linéaires de documents dont 29 km seront en libre accès. Conçu sur le concept de « learning center », il reposera sur un lien organique entre recherche et documentation et le regroupement au sein d’un même espace d’autres activités que documentaires : expositions, projections, conférences, séminaires, ateliers, café, librairie, etc. Il intégrera également l’usage du numérique pour offrir une consultation à distance, une réservation en ligne, un accès wi-fi, etc.


L’ALLIANCE ATHENA

■ Créée en 2010, l’alliance Athena pour les sciences humaines et sociales, dont l’Ined est membre fondateur, a pour mission de faciliter la mise en cohérence des stratégies de recherche des universités, des établissements d’enseignement supérieur et des organismes de recherche. En 2013, la directrice de l’Ined s’est impliquée dans le Groupe d’activités multi-opérateurs d’Athena consacré aux très grandes infrastructures de recherche, après avoir été la rapporteure en 2012 du groupe de travail consacré à la « structuration des sciences humaines et sociales en France ».


LES COMUE

Faisant suite à la loi du 22 juillet 2013, l'Ined s'est pleinement engagé au cours de l'année 2013 dans la démarche de transformation des PRES en communautés d'universités et d'établissements (COMUE). Pour l'institut, l'objectif a été de consolider ses liens avec ses partenaires académiques d'Île-de-France en participant à deux Communautés d'universités et établissements (COMUE) : heSam Université et l'université Sorbonne Paris Cité.

HeSam Université

 L'Ined fait partie de HeSam Université, qui réunit entre autres Paris 1, l'Ehess ou le Cnam. Les 15 membres forment une alliance inédite mêlant différentes disciplines : les sciences humaines et sociales, commerce, administration, design industriel, art et patrimoine, etc. Hesam est porteur du programme Paris-Nouveaux Mondes, sélectionné par le programme Investissements d'Avenir pour la période 2012-2015. Dans le cadre de ce programme, l'Ined et ses partenaires ont remporté des appels à projets et ont notamment lancé en 2013 : « DéfiChine : condition de vie des hommes célibataires, sexualité et relations de genre au défi du déficit féminin en Chine » et « Transmission et diffusion des études sur le genre ».

Université Sorbonne Paris Cité

 L'Ined a rejoint, avec le CNRS, l'Inria, l'Inserm et l'IRD, le collège des organismes de recherche d'Université Sorbonne Paris Cité. Cette COMUE rassemble quatre universités (Sorbonne Nouvelle, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13), et plusieurs grandes écoles et instituts comme l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'Institut national des langues et des civilisations orientales (INALCO), l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP) et Sciences Po. L'objectif commun est la création d'une université de recherche de rang mondial, dans quatre grands domaines : sciences exactes et technologies, humanités (arts, lettres, langues) ; sciences sociales et politiques publiques, sciences de la vie et de la santé.

L'ENGAGEMENT DANS LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR



À travers les Investissements d'Avenir, l'État soutient de grands projets scientifiques structurants pour les années futures. L'Ined participe à plusieurs de ces projets en tant que coordonnateur ou partenaire.

Coordonnateur d'un labex



iPOPs (Individus, Populations, Sociétés) est l'un des lauréats du premier appel d'offre « Laboratoires d'excellence » lancé en 2010. Fondé en partenariat avec 3 universités et le Campus Condorcet, il est le seul laboratoire d'excellence coordonné par un organisme de recherche, l'Ined. Ce labex occupe une place centrale dans la recherche et la formation en sciences de la population et entend également s'ouvrir aux mondes économique, social et politique.

Il a pour rôle de développer ces partenariats tant au niveau national qu'à l'international tout en définissant un programme de formation à la recherche et par la recherche avec de nouveaux partenaires scientifiques. Afin de donner de la visibilité à la discipline, le laboratoire s'est fixé comme objectif de consolider des liens avec les centres de formation, d'étendre le réseau des enseignants-chercheurs ainsi que le nombre d'étudiants formés à la démographie et de valoriser les débouchés professionnels.

Le programme de formation doctorale et de recherche s'articule autour de deux axes scientifiques : « Dynamiques familiales et vieillissement » et « Inégalités sociales, de genre et entre générations ». Au sein du labex, des chercheurs sélectionnés reçoivent chaque année un financement : en 2013, 2 nouveaux chercheurs seniors (pour 3 mois), 6 nouveaux doctorants et 4 séjours de terrain ont été financés.

Depuis 2013, la formation doctorale en démographie ResoDemo est inscrite dans les activités du labex. Ouverte en priorité aux doctorants dont les sujets de thèses sont en lien avec la démographie, cette formation a également été ouverte aux post-doctorants, jeunes chercheurs, et étudiants en Master 2 Recherche. Par ailleurs et comme en 2012, iPOPs a contribué en 2013 au financement de l'école doctorale d'été Atelier Genre du Campus Condorcet. Cette formation intensive

(sur 3 jours) s'adresse aux doctorants souhaitant approfondir leurs connaissances. Elle a accueilli 20 étudiants inscrits dans les établissements partenaires du Campus Condorcet (EHESS, Ined, Paris 1, Paris 8).

Le labex OSE

Avec cinq autres partenaires, l'institut est aussi membre du laboratoire d'excellence OSE (Ouvrir la science économique) porté par l'École d'Économie de Paris. L'Ined participe au volet recherche du labex, organisé autour de cinq axes thématiques. L'axe « Inégalités et économie publique » est co-dirigé par une chercheuse de l'Ined, Carole Bonnet.

L'Equipex Re-Co-Nai

L'Ined est également coordonnateur de l'équipement d'excellence RE-CO-NAI (données de cohortes d'enfants) avec quatre autres partenaires. Ce projet recevra dans un premier temps les données de deux cohortes d'enfants : Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance) et Epipage 2 (Épidémiologie des petits âges gestationnels). L'année 2013 a été consacrée à la conception et la réalisation d'une plateforme d'accès à ces données. Depuis mai 2013, les données de l'enquête Elfe en maternité sont mises à disposition des chercheurs sur internet.

L'Equipex Dime-SHS

L'Ined s'est enfin engagé dans l'Équipement d'Excellence DIME-SHS coordonné par Sciences Po, qui vise à doter la France d'une nouvelle structure en matière de collecte, d'enrichissement et de diffusion des données pour la recherche en sciences humaines et sociales. Il comporte trois volets : des instruments pour l'analyse du web, d'autres instruments pour la mise à disposition d'enquêtes qualitatives sur Internet et un instrument de collecte de données quantitatives à la production duquel l'Ined est associé. Elipss (Enquête longitudinale par Internet pour les sciences sociales) est un panel Internet représentatif de la population francophone métropolitaine des ménages ordinaires pour la tranche d'âge 18-75 ans ; il aura une vocation strictement scientifique. L'Ined participe à la méthodologie de ce panel et aux recrutements des personnes incluses dans l'échantillon. La phase pilote a été achevée en 2013, avec un échantillon de plus de 1 000 personnes. Onze enquêtes de recherche, dont deux proposées par des chercheurs

de l'Ined, ont été sélectionnées par un comité scientifique afin d'être proposées à ce panel.

Une expertise scientifique dynamique

Le rayonnement de l'Ined se traduit également par de nombreuses activités exercées au service de la communauté scientifique par les chercheurs de l'Ined, à l'image des fonctions éditoriales (très souvent en tant que rapporteur, mais aussi rédacteur en chef ou éditeur). En 2013, 158 fonctions éditoriales ont ainsi été répertoriées, dont 55 de rédaction en chef ou de membre d'un comité.

Par ailleurs, les membres de l'Ined participent activement à l'animation et la coordination dans la recherche en intervenant dans les comités de pilotage ou de suivi de projets ou dans divers conseils d'administration ou conseils scientifiques de leur domaine de compétence. Régulièrement, ils interviennent pour évaluer des demandes de financements de projets, siègent dans des jurys de thèse ou des concours de recrutement ou de prix : 125 participations de ce type ont été enregistrées sur l'année.



UN PARTENARIAT AVEC LA STATISTIQUE PUBLIQUE

L'Ined travaille régulièrement sur les données du recensement de l'Insee ainsi qu'avec d'autres services du système statistique public comme la Drees au ministère chargé des affaires sociales ou la Dares au ministère chargé du travail. Les chercheurs de l'Ined participent aux réflexions sur l'évolution des outils statistiques comme les questionnaires des enquêtes de recensement de la population. Ils sont présents en amont aux comités d'experts destinés à la préparation de grandes enquêtes en population. Les collaborations avec l'Insee s'orientent maintenant principalement vers des échanges méthodologiques. Certaines enquêtes sont également menées avec l'Insee : cela a été le cas en 2013 pour EPIC (étude des parcours individuels et conjugaux).

DIFFUSER LES SAVOIRS

“ L'Ined donne accès à l'information scientifique en diffusant largement les connaissances produites auprès de tous les publics, chercheurs, décideurs ou enseignants, ou tout simplement, toute personne qui s'intéresse de près ou de loin aux questions de démographie. ”



www.ined.fr une mine d'information sur la population

Le site internet de l'Ined présente l'ensemble des travaux de recherche de l'institut et propose pour le grand public – et notamment les enseignants – de nombreuses animations et ressources pédagogiques sur la population mondiale. Le site dispose également d'une version anglaise avec l'essentiel des contenus disponibles dans les deux langues. Afin de le rendre encore plus lisible et de l'adapter aux nouveaux supports (tablette, smartphone), une refonte du site internet a été engagée en 2013. L'ouverture du nouveau site est prévue en 2014.

Une présence accrue sur les réseaux sociaux

L'Ined dispose de plusieurs comptes qui font échos aux actualités de l'institut : résultats de recherche, nouvelle publication, colloques, rencontres, conférences, etc. Ils continuent leur progression avec un nombre d'abonnés croissant notamment sur Twitter : plus de 1 000 abonnés fin 2013.

VU DANS LA PRESSE

Les chercheurs de l'Ined sont souvent invités à s'exprimer dans les médias, sollicitations qui font parfois suite à une publication (*Population & Sociétés* en tête). L'étendue de leur expertise fait souvent référence dans un certain nombre de sujets d'actualités et de débats de sociétés (fécondité, famille, mortalité, immigration) tout au long de l'année. Les chercheurs de l'Ined participent ainsi au débat public en décryptant notamment les études menées au sein de l'institut.

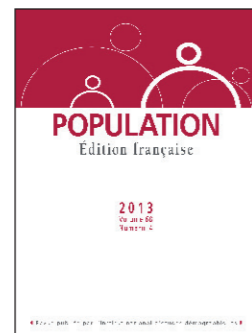
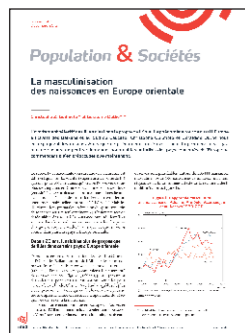


Le bulletin grand public *Population & Sociétés*

Pour faire connaître les résultats de recherche en matière de démographie, le bulletin mensuel *Population & Sociétés* édité tous les mois par l'Ined, est diffusé électroniquement auprès de 4 000 abonnés et à la presse. Des sujets liés à l'actualité ont été proposés tout au long de l'année 2013 : les couples pacés hétérosexuels sont-ils différents des mariés ? Les normes de minceur diffèrent-elles entre les pays ? La séparation des parents s'accompagne-t-elle de ruptures des liens pères-enfants ?... Ces thèmes ont été largement relayés par la presse. En 2013, l'Ined a ainsi bénéficié de plus de 6 000 citations dans les médias.

La revue scientifique de référence, *Population*

La revue trimestrielle *Population* accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans des disciplines associées. Les articles sont tous publiés en français et en anglais et couvrent aussi bien des questions méthodologiques que des analyses portant sur les pays du Nord ou du Sud. En 2013, a ainsi été publié un dossier de plusieurs articles sur la contraception d'urgence dans quatre pays africains ; la conjoncture démographique en France a fait, comme tous les ans, l'objet d'articles spécifiques.



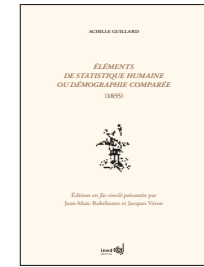
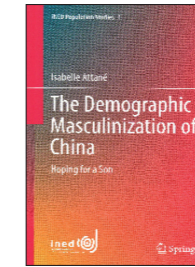
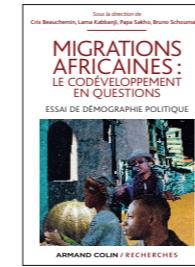
Les Éditions de l'Ined

Depuis sa création, l'Ined édite des ouvrages de référence destinés à valoriser les travaux des démographes français et internationaux. Les collections accueillent des travaux originaux en démographie associés à des champs d'études qui reflètent la pluridisciplinarité de la discipline : sociologie, économie, anthropologie, histoire, géographie, épidémiologie. En 2013, elles se sont enrichies de quatre nouveaux ouvrages :

- *La représentativité en statistique*, collection Méthodes et Savoirs, sous la direction de Marion Selz
- *Les théories de la migration*, collection Les Manuels, sous la direction de Victor Piché
- *Éléments de statistique humaine ou démographie comparée*, collection Classiques de l'économie et de la population, Achille Guillard
- *Croître ou périr*, collection Études et enquêtes historiques, Carol Blum
- D'autres projets ont été mis en chantier en 2013, comme le 2^e volume des « Fondamentaux » sur la

EN ANGLAIS AUSSI...

Afin de soutenir la notoriété de ses travaux à l'international, les éditions de l'Ined s'attachent également à développer les collections en anglais, notamment grâce au partenariat avec Springer. D'ores et déjà, deux ouvrages ont été édités en 2013 : *The demographic masculinization of China* par Isabelle Attané et *Handbook of Palaeodemography* d'Isabelle Séguy et Luc Buchet. Plusieurs autres ouvrages en cours doivent être publiés en 2014.



fécondité, qui regroupera un ensemble de textes originaux et fondateurs, souvent peu accessibles et édités originellement en langue étrangère. Sa parution est attendue pour fin 2014.

Par ailleurs, l'Ined a coédité des travaux avec d'autres maisons d'édition. En 2013, deux ouvrages ont été publiés chez Armand Colin :

- *Migrations africaines : le co-développement en question*, Cris Beauchemin, Lama Kabbanji, Papa Sakho, Bruno Schoumaker.
- *Le choix du conjoint*, Alain Girard, présenté par Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier (réédition).

Les Éditions de l'Ined vont également à la rencontre de leur public dans différents salons, présentant ainsi l'ensemble des publications, ouvrages, bulletin, revue, etc. En 2013 et comme chaque année, l'Ined a ainsi tenu un stand au salon du livre et au salon SHS (sciences humaines et sociales) à Paris et aux Rendez-vous de l'histoire à Blois sans compter les grands colloques scientifiques internationaux (PAA, UIESP...).

Les documents de travail

Les documents de travail permettent de donner accès pour les chercheurs aux résultats d'une recherche ou d'une enquête, sous la forme d'une première version d'article ou de chapitre d'ouvrage. À la disposition des chercheurs, neuf nouveaux documents ont été mis en ligne sur le site internet de l'Ined en 2013.

La bibliothèque ouverte à tout public

La bibliothèque de l'Ined est dotée d'un fonds exceptionnel sur les questions de population. Pôle associé à la BNF (Bibliothèque nationale de France) depuis 1998, elle couvre également de nombreuses autres disciplines : sociologie, histoire, économie, géographie, médecine. Sa spécificité réside aussi dans l'antériorité de ses collections et leur couverture internationale. Ouverte à tout public, elle accueille les lecteurs, les oriente et propose l'interrogation de la base de données Inedoc qui a franchi le cap de 100 000 références de documents en 2010 avec une mise à jour quotidienne. Une équipe de documentalistes est également à disposition du public pour répondre à toute question.



L'Ined EN 2013

“ L'Institut national d'Etudes démographiques (Ined) est un organisme public de recherche. Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) depuis 1986, il est placé sous la double tutelle du ministère chargé de la recherche et du ministère chargé des affaires sociales. ”

L'institut a pour mission de mener des recherches sur les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 11 unités de recherche et de 5 services d'appui, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

Améliorer et moderniser l'organisation

Conformément aux orientations stratégiques 2011-2015 qui prévoyaient de donner plus de cohérence à la communication externe, une direction de la communication a été créée à l'automne 2013 afin de structurer et coordonner l'ensemble des actions de communication. En parallèle, une nouvelle organisation des services supports du secrétariat général a été mise en place afin de rationaliser et d'améliorer les activités administratives.

La principale réforme a consisté à créer un nouveau service dit « d'appui au pilotage » dont la mission première sera de veiller au respect des objectifs financiers de l'Ined en définissant un pilotage approprié des différentes étapes du cycle de la dépense dans une dynamique d'appui aux unités de recherches et aux services. Par ailleurs, l'année 2013 a été consacrée à la préparation d'un nouveau schéma directeur des systèmes d'information avec l'ambition de développer la cohérence et la coordination des informations de gestion et de suivi de l'activité scientifique.

Création d'un comité d'éthique

Considérant l'émergence de questions éthiques parfois complexes dans la pratique de la recherche, l'Ined s'est doté en 2013 d'un comité d'éthique indépendant. Il est composé de dix membres, cinq parmi les personnels de l'Ined et cinq membres extérieurs, dans le respect de la parité de genre ; ces personnalités, réputées pour leur intérêt professionnel ou personnel aux questions éthiques, sont nommées intuitu personae.

Chiffres clés 2013

244 PERSONNES
DONT 146 PERSONNELS STATUTAIRES

21,9 MILLIONS € DE RECETTES
DONT 23 % DE RESSOURCES PROPRES

50 CHERCHEURS PERMANENTS

11 UNITÉS DE RECHERCHES
DONT 3 MIXTES

30 PROJETS PHARES

96 INGÉNIEURS ET TECHNICIENS PERMANENTS

37 DOCTORANTS ACCUEILLIS

50 CHERCHEURS ASSOCIÉS OU EN DÉLÉGATION

76 CHERCHEURS ÉTRANGERS ACCUEILLIS

3 PÔLES MÉTHODOLOGIQUES

744 PUBLICATIONS
DONT 52 % EN LANGUE ÉTRANGÈRE

**114 ARTICLES PUBLIÉS DANS
LES REVUES À COMITÉ DE LECTURE**

Gouvernance et organisation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, outre l'approbation du budget de l'établissement, s'assure que les activités de l'institut s'inscrivent dans les orientations définies par les tutelles et qu'il a approuvées (les orientations stratégiques et le Contrat d'objectifs). Il est également consulté sur les questions stratégiques concernant l'institut. Au 1^{er} décembre 2013, le conseil d'administration est composé de :

MEMBRES DE DROIT

Président : M. Patrice Duran, ENS Cachan

- M. Jacques Dubucs, vice-président, Direction générale de la recherche et de l'innovation, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Patrick Peretti-Watel (suppl.), Direction générale de la recherche et de l'innovation, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Frank Von Lenep, vice-président, Directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère des affaires sociales et de la santé
- M. Jean-Louis Lheritier (suppl.), chef de service de la DREES, Ministère des affaires sociales et de la santé
- M. Romain Roussel, adjoint à la Sous-direction "Synthèses, études économiques et évaluation", Ministère des affaires sociales et de la santé
- Mme Valérie Ulrich (suppl.), chargée de mission à la MIRE, Ministère des affaires sociales et de la santé
- M. Olivier Lefebvre, Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Claude Meidinger (suppl.), Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Luc Derepas, Directeur général des étrangers en France, Ministère de l'intérieur
- Mme Marie-Hélène Amiel (suppl.), chef du département des statistiques, des études et de la documentation, Ministère de l'intérieur

- M. Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques
- M. Fabrice Lenglard (suppl.), directeur des statistiques démographiques et sociales à l'INSEE
- Mme Sabine Fourcade, directrice générale de la cohésion sociale, Ministère des affaires sociales et de la santé
- Mme Florence Lianos (suppl.), sous-directrice de l'enfance et de la famille, Ministère des affaires sociales et de la santé

REPRÉSENTANTS DES UTILISATEURS DES TRAVAUX (organisations syndicales et professionnelles et associations)

- M. Bernard Farriol, vice-président du Conseil d'administration de l'UNAF
- M. Yves Guégano, secrétaire général du Conseil d'orientation des retraites
- M. Yves Jalmain, conseiller confédéral à l'espace vie syndicale de la CGT
- Mme Barbara Serrano, secrétaire confédérale CFDT

PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION OU DES DISCIPLINES CONNEXES

- M. Gérard Bréart, délégué scientifique à l'Aeres
- M. Paul-André Rosental, professeur à l'IEP Paris / Sciences Po
- Mme Claudia Sénik, économiste, professeure des universités à l'Université de Paris IV Sorbonne

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CA

- M. Michel Bozon, directeur de recherche, Ined/CGT
- Mme Géraldine Duthé, chargée de recherche, Ined/CGT
- Mme Efi Markou, ingénieure d'études, Ined/CGT
- M. Laurent Toulemon, directeur de recherche, Ined/CFDT

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique évalue les orientations scientifiques de l'institut et donne un avis consultatif sur la politique de l'établissement ou toute question touchant à l'activité scientifique, ainsi que sur les profils de recrutement de nouveaux chargés de recherche. Il est constitué de quatre collègues qui réunissent des experts scientifiques extérieurs dont certains étrangers, des représentants élus du personnel, des représentants d'organismes d'études et de statistiques et des utilisateurs des travaux de l'Ined.

MEMBRES NOMMÉS

Président : M. Gustavo de Santis, université de Florence

- Mme Hania Zlotnik, vice-présidente, ancienne directrice de la division de la population à l'ONU
- M. Christophe Bergouignan, professeur de démographie à l'Université de Bordeaux IV
- M. Pierre Chauvin, directeur de recherche à l'INSERM
- M. Juan Antonio Fernandez Cordon, directeur de recherche au CSIC à Madrid
- M. Jérôme Gautié, professeur d'économie à l'université de Paris I
- M. Claude Martin, directeur de l'UMR 6051-CRAPE, Université de Rennes1, Sciences-Po Rennes, EHESP
- M. Koffi N'Guessan, directeur de l'ENSEA à Abidjan

En qualité de représentants d'organismes d'études et de statistiques

- M. Paul Dourgnon, maître de recherche à l'IRDES
- M. Jean-Christophe Dumont, administrateur économiste à l'OCDE
- Mme Pascale Breuil, cheffe de l'unité des études démographiques et sociales à l'INSEE
- Mme Magda Tomasini, sous-directrice chargée de l'observation de la solidarité à la DREES

En qualité de représentants des utilisateurs des travaux de l'Institut

- M. Cédric Afsa, sous-directeur des synthèses statistiques à la DEPP
- Mme Christine Chambaz, directrice des statistiques, des études et de la recherche à la CNAF

- M. Bertrand Fragonard, président du haut Conseil de la famille
- M. Vincent Poubelle, directeur des statistiques et de la prospective à la CNAV

MEMBRES ÉLUS PAR LE PERSONNEL

- Mme Michelle Coste, assistante ingénieure
- Mme Martine Quaglia, chargée d'études
- M. Wilfried Rault, chargé de recherche
- M. Arnaud Régnier-Loilier, chargé de recherche
- Mme Christine Théré, directrice de recherche

COMMISSION D'ÉVALUATION

Pour l'évaluation de ses chercheurs, l'Ined dispose d'une commission d'évaluation composée à part égale d'experts externes et internes. Cette commission siège également comme jury d'admissibilité pour les recrutements de chercheurs et leurs promotions.

MEMBRE NOMMÉS

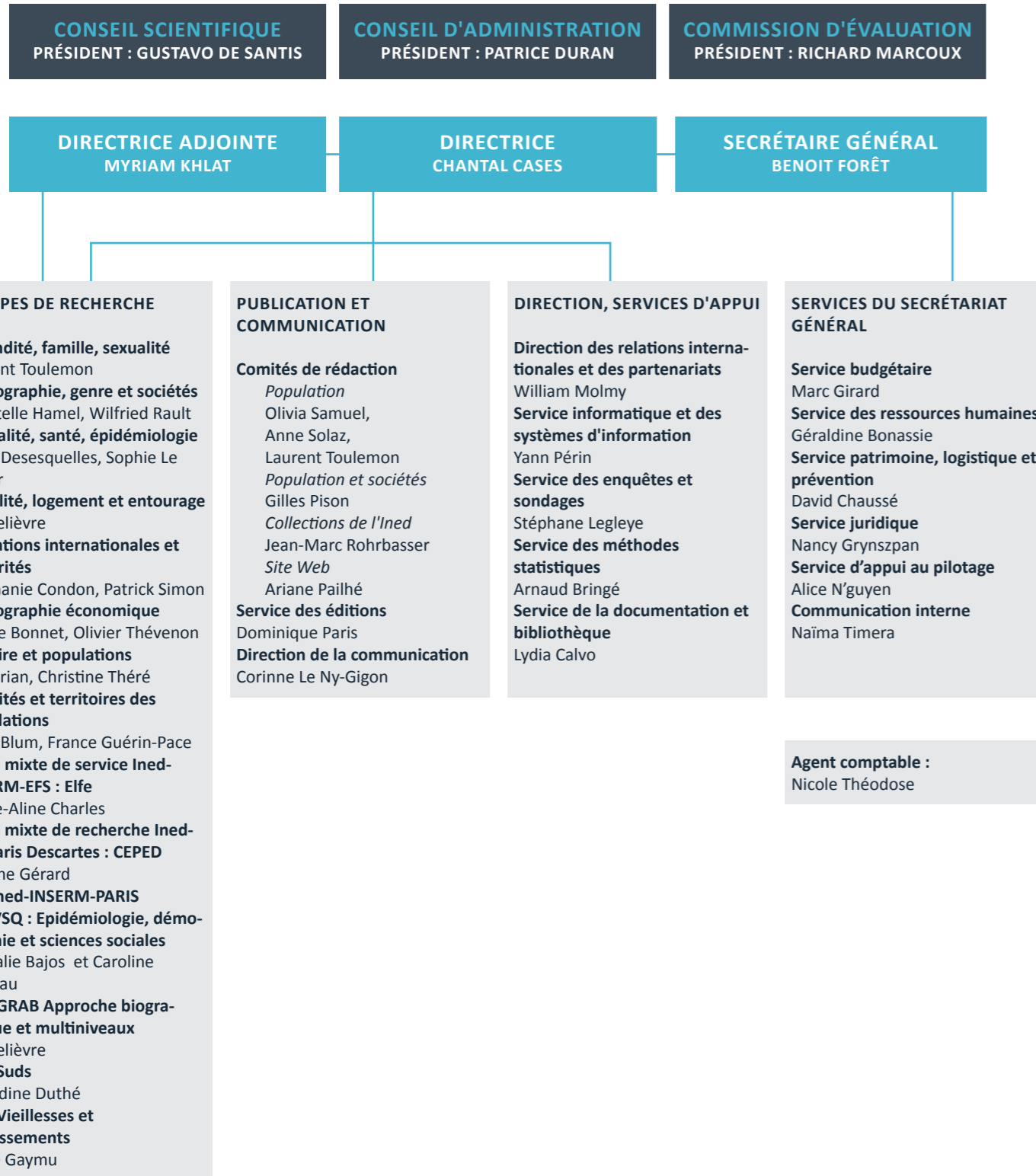
Président : M. Herbert Smith, professeur à l'Université de Pennsylvanie

- M. Jérôme Bourdieu, directeur de recherche à l'INRA, associé à l'école d'économie de Paris
- Mme Agnès Fine, directrice d'études à l'EHESS
- M. Thierry Lang, professeur à la Faculté de médecine Toulouse Purpan
- Mme Catherine Marry, directrice de recherche au CNRS
- M. Michel Oris, professeur à l'Université de Genève

MEMBRES ÉLUS

- M. Michel Bozon, directeur de recherche Ined
- Mme Emmanuelle Cambois, directrice de recherche Ined
- Mme Sophie Lecœur-Lallemant, directrice de recherche Ined
- Mme France Meslé, directrice de recherche Ined
- Mme Ariane Pailhé, directrice de recherche Ined
- M. Patrick Simon, directeur de recherche Ined

ORGANIGRAMME



CRÉDITS PHOTOS :

Couverture © vertyr - Fotolia ; p. 2, 33, 36, 49 © Colette Confortés - Ined ; p. 3 © Raphael de Bengy ; p. 4-5, 14 © Robert Kluba - Signature ; p. 7 © Pierre Salas ; p. 8 © Frédéric Desmesure - Signature ; p. 9 © P. Casier - CGIAR climate ; p. 10 © Brett Davies ; p. 11 © Catherine Enel ; p. 12-13 © Florence Brochoire - Signature ; p. 15 © Florence Levillain - Signature ; p. 17 © Dreaming Andy - Fotolia ; p. 18 © Chrisberic - Fotolia ; p. 20-21 © Pascal Grimaud - Signature ; p. 22 © Patrice Terraz - Signature ; p. 24 © Roy Costello ; p. 26 © Raul Lieberwirth ; p. 27 © Thierry Pasquet - Signature ; p. 30 © cristovao31 - Fotolia ; p. 35 © kasto - Fotolia ; p. 39 © taim - Fotolia ; p. 40 © chaoss - Fotolia ; p. 43 © Campus Condorcet/Luc Guinget, Edoardo Cecchin ; p. 47 © M. studio - Fotolia.

IMPRIMERIE :

Merico Delta Print - Bozouls





www.ined.fr

Institut national
d'études démographiques
133 Boulevard Davout
75980 Paris Cedex 20 France